



Foliocollection

Actes du 25^e anniversaire de l'Ipse

Institut de la protection sociale européenne

vendredi 26 septembre 2014



au Comité économique et social européen - CESE
rue Belliard 99 - 1040 Bruxelles

Institut de la protection sociale européenne Ipse

92 boulevard de Magenta - F 75010 - PARIS - Tél. +33 1 40 37 13 88 - www.euroipse.org

L'Ipse tient à remercier le Comité économique et social européen pour son accueil et son soutien apporté à l'organisation du 25^e anniversaire.

Sommaire

Intervenants du 25^e anniversaire	4
Discours d'introduction	7
Henri Malosse – <i>Président du CESE</i>	
Pervenche Berès – <i>Députée européenne (S&D)</i>	9
• Témoignages sur les évolutions de la protection sociale et de la solidarité	14
L'Ipsé et son 25^e anniversaire	16
Dominique Boucher – <i>Délégué général de l'Ipsé</i>	
Protection sociale et économie de marché en Europe : quelle place pour la solidarité ?	19
<i>La solidarité comme élément clé de l'économie européenne</i>	
Pierre Defraigne – <i>Directeur exécutif de la fondation de Madariaga - Collège d'Europe</i>	19
<i>Perceptions de la protection sociale et de la solidarité dans nos sociétés</i>	
Stéphane Rozès – <i>Président de Cap, Enseignant à Sciences-Po et HEC</i>	23
<i>Rôle et place du dialogue social dans la protection sociale</i>	
Renate Hornung-Draus – <i>Directrice des affaires internationales de la Confédération des employeurs allemands – BDA</i>	27
• Témoignages : quel Ipsé demain ?	27
Conclusions sur l'avenir de l'Ipsé	
Jean-Marie Spaeth – <i>Président de l'Ipsé</i>	31
Table des sigles et acronymes	37
Liste des participants	38
Communiqué de presse	39

Intervenants du 25^e anniversaire

Dominique Boucher

Délégué général de l'Ipse



Dominique Boucher est le fondateur de l'Institut de la protection sociale européenne – Ipse - et son Délégué général depuis juin 1989. Il commence sa carrière à la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs salariés puis à la CFTD, où il fut en charge de la protection sociale, entres autres domaines. Auteur d'ouvrages sur la protection sociale, les personnes handicapées, la négociation de la prévoyance, il dirige désormais depuis 25ans l'Ipse, qui participe à la promotion de la protection sociale solidaire et ses acteurs mutualistes et paritaires.

Henri Malosse

Président du Comité économique et social européen (CESE)



Henri Malosse (FR) a débuté son parcours au sein du CESE en 1995, en tant que Président de section. Il a été depuis rapporteur de nombreux avis et est actuellement, depuis 2006, le Président du Groupe des Employeurs du CESE (groupe I), et le trentième président du CESE pour le mandat 2013-2015.

Henri Malosse est également investi auprès de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI). Il est Vice-président et membre fondateur de l'Association *européenne des PME* au Parlement européen. Il a activement participé aux politiques européennes en faveur des PME en inspirant notamment la création des *Euro Info Centres*, points d'information privilégiés sur les politiques européennes dans plus de 300 villes européennes. En outre, Henri Malosse enseigne au sein de plusieurs universités européennes (Strasbourg, Paris, Moscou, Wrocław).

Pierre Defraigne

Directeur exécutif de la Fondation Madariaga Collège d'Europe



Economiste, fonctionnaire européen de 1970 à 2005, Pierre Defraigne (BE) est actuellement Directeur exécutif de la Fondation Madariaga – Collège d'Europe. Directeur général adjoint à la DG Commerce après avoir été Chef de Cabinet de Pascal Lamy, Pierre Defraigne a été Directeur des Relations Nord-Sud entre 1985 et 1999 et auparavant Chef de Cabinet d'Etienne Davignon, alors Vice-président de la Commission européenne. Il a établi eur-IFRI, la branche bruxelloise de l'Institut français des relations internationales, qu'il a dirigée entre 2005 et 2008.

Pierre Defraigne enseigne l'économie politique au Collège d'Europe à Bruges et à l'Institut d'Etudes européennes à l'Université catholique de Louvain, ainsi qu'aux Facultés universitaires Saint-Louis, Belgique. Il est aussi Professeur associé à l'Université de Zhejiang, Chine.

Pervenche Berès

Députée européenne (S&D)



Députée européenne depuis juin 1994, Pervenche Berès (FR), Présidente de la commission des affaires économiques et monétaires de 2004 à 2009, puis Présidente de la commission emploi et affaires sociales au Parlement européen de 2009 à 2014, est à présent membre de la Commission des affaires économiques et monétaires.

En outre, membre du Parti socialiste depuis 1982, elle est Présidente de la délégation socialiste française au Parlement européen et a été Vice-présidente du groupe socialiste. Pervenche Berès a également été rapporteur de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale.

Par ailleurs, elle a été engagée au niveau local, en qualité de conseillère municipale à Sèvres de 2001 à 2008



Renate Hornung-Draus

Directrice des affaires européennes et internationales de la Confédération des employeurs allemands - (BDA)

Renate Hornung-Draus est directrice des affaires européennes et internationales de la Confédération des employeurs allemands - BDA. Elle est présidente du Comité des affaires sociales de BUSINESSEUROPE, vice-présidente de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et la vice-présidente employeur de la sous-commission sur les entreprises multinationales du Conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). De 1996 à 2006, elle était vice-présidente du groupe des employeurs du Comité économique et social européen. En outre, elle est membre du conseil d'administration de Gesellschaft für Europäische Sozialpolitik e. V. (GES).

Auparavant, elle fut directrice des affaires sociales de BUSINESSEUROPE (1992-1994) et directrice de la représentation de l'UE de la BDA, qu'elle a mise en place à Bruxelles (1990-1992).



Stéphane Rozès

Président de la société Conseils, Analyses et Perspectives (CAP)

Politologue et consultant, Stéphane Rozès (FR) a dirigé, pendant dix-sept ans, l'un des principaux instituts de sondages, le Conseil, Sondage, Analyse (CSA). Ayant débuté en tant que chargé d'études à l'Institut Brulé Ville associé (BVA), puis ingénieur en chef chargé d'études à la Société Française d'enquêtes par sondage (SOFRES), il a également été consultant politologue à Radio France et France 3.

En 2009, Stéphane Rozès crée sa propre société de conseil en communication et en stratégie, CAP, dont il est président. Parallèlement à cette fonction, il est éditorialiste sur BFM, depuis 2004, ainsi que sur la chaîne Public Sénat, depuis 2005. Stéphane Rozès est, par ailleurs, enseignant à Sciences-Po Paris et à HEC.



Jean-Marie Spaeth

Président de l'Ipse

Ancien Secrétaire national CFDT chargé de la protection sociale et de la politique de santé, Jean-Marie Spaeth assume alors de nombreux mandats, notamment ceux de Président de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés – CNAVTS (1991- 1996) et de Président de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés – CNAMTS (1996-2004).

Jean-Marie Spaeth est également, depuis 1996, Président de l'Agence pour le développement et la coordination des relations internationales (ADE-CRI) et depuis 2005, Président du Groupement d'intérêt public Santé – Protection sociale internationale (GIP SPSI). Il est par ailleurs membre du conseil d'administration de l'Ipse depuis 2004 et Président de l'Ipse depuis juin 2014.

Discours d'introduction

Henri Malosse – *Président du CESE*



Nous sommes ravis de vous recevoir au sein de cette institution européenne qu'est le Comité économique et social européen (CESE), qui porte les espoirs de l'Europe. Au cours des dix dernières années, nous avons oublié les vrais objectifs de la construction européenne, alors que nous étions partis pour construire un espace de solidarité entre les citoyens, entre les entreprises, entre les populations. A ce titre, le travail de l'Ipse sur la protection sociale comme un des éléments des valeurs européennes est important.

Nous avons effectivement fondé l'Europe sur des valeurs et grâce à des instruments. Nous avons mis en place le marché unique, l'euro, pour une meilleure coopération entre nos peuples, des échanges entre nos entreprises pour que le marché intérieur produise de la croissance et de la richesse et que celle-ci soit partagée de la manière la plus juste possible. Tel est l'objectif de l'Europe. Par ailleurs, nous devons projeter ce modèle de coexistence, de solidarité, d'union entre les peuples, vers nos frontières extérieures, non pas en faisant de l'Union européenne une nouvelle force impérialiste qui chercherait dans le concert des autres à faire valoir ses intérêts contre ceux des autres ou vouloir prendre de l'influence par rapport à ses voisins, mais dans un objectif justement d'un autre mode de gouvernance fondé sur nos valeurs. Or, je considère qu'au cours de ces dix dernières années, tout cela est passé au second plan. On a pensé que la concurrence sur tous les sujets, y compris le dumping social, le dumping fiscal, à l'intérieur de l'UE, pouvait être la voie, alors qu'elle est en contradiction totale avec l'esprit des fondateurs européens, avec les forces politiques qui ont fondé la construction européenne.

« On a pensé que la concurrence sur tous les sujets, y compris le dumping social, le dumping fiscal, à l'intérieur de l'UE, pouvait être la voie, alors qu'elle est en contradiction totale avec l'esprit des fondateurs européens, avec les forces politiques qui ont fondé la construction européenne. »

En revanche, je fonde beaucoup d'espoir dans ce qui s'est passé avec la constitution de la nouvelle Commission européenne, avec les nouvelles orientations qui ont été données par Jean-Claude Juncker lors de son discours d'investiture devant le Parlement européen. Je fonde également beaucoup d'espoir dans les dix priorités qu'il a fixées. Le premier est « emploi, croissance, investissement », avec son plan de 300 milliards d'euros. L'agenda digital, c'est-à-dire l'utilisation des nouvelles technologies par tous, où existe une dimension sociale extrêmement forte.

On peut également citer le bon fonctionnement du marché intérieur européen pour renforcer les échanges entre nos pays et réindustrialiser l'Europe, afin de limiter le phénomène de désertification de certaines zones, où les pays se vident de leur population, de développer les échanges entre Nord et Sud, Est et Ouest. Il ne suffit pas d'avoir des pays qui produisent et d'autres qui consomment, nous devons produire et consommer partout.

Il est également important d'avoir l'ouverture vers les Etats-Unis dans le cadre d'un marché transatlantique qui doit servir les intérêts des deux parties. Nous devons, en somme, tendre vers une Union européenne plus démocratique.

Jean-Claude Juncker souhaite également renforcer notre union économique et monétaire pour en

faire une vraie union économique et pas seulement monétaire, avec une convergence du pilier économique mais aussi convergence des politiques sociales dans lesquelles les questions de protection sociale sont fondamentales. Ici, au CESE, nous avons par exemple travaillé sur la question de comment soutenir l'idée d'un revenu minimum, avec bien évidemment des niveaux différents selon les pays, comment faire converger nos systèmes sociaux, d'avoir aussi une réflexion sur la directive services. Nous voyons bien qu'il existe des dysfonctionnements sur tout cela, avec notamment du dumping social. Le président Juncker a d'ailleurs dit très justement dans son discours d'investiture que sur un même lieu, à travail égal, il doit y avoir des conditions de rémunération et de protection sociale égales. Dans le secteur de la construction par exemple, les organisations d'employeurs comme de salariés demandent que soit appliqué pour les travailleurs détachés le régime social du pays d'accueil,

« J'ai donc beaucoup d'espoir que cette nouvelle Commission, avec le nouveau Parlement européen, prendra une voie qui fera de la solidarité entre nos peuples le fil rouge de son action pour que les citoyens retrouvent confiance dans le projet européen. »

même pour ceux de moins de 3 mois. C'est en tout cas le sens d'un rapport que nous avons voté au CESE.

J'ai donc beaucoup d'espoir que cette nouvelle Commission, avec le nouveau Parlement européen, prendra une voie qui fera de la solidarité entre nos peuples le fil rouge de son action pour

que les citoyens retrouvent confiance dans le projet européen. Le signal donné lors des élections européennes du 25 mai dernier, où le taux de participation a été le plus bas historiquement, montre qu'il y a une véritable désaffection et que ce signal de citoyens de plus en plus inquiets ou de plus en plus perdus devant une Union européenne qui leur est devenue de plus en plus étrangère, ayant oublié ses concepts de solidarité, de construction d'un espace de croissance, de prospérité, remplacé par des concepts macroéconomiques flous. Toutefois, je suis persuadé que cette nouvelle Commission et ce nouveau Parlement européen, soudés face à la menace des anti-européens et des eurosceptiques, entrés au Parlement, sauront galvaniser leur force et pourront mettre en œuvre une construction européenne qui retrouvera ses fondements, avec sa valeur de solidarité comme élément principal.

« Notre comité, dans son immense majorité, soutient cette perspective d'une Union européenne plus solidaire, plus forte, plus cohérente, d'avantage ancrée sur ses personnes et ce tissu extraordinaire des 22 millions de petites et moyennes entreprises »

Notre comité, dans son immense majorité, soutient cette perspective d'une Union européenne plus solidaire, plus forte, plus cohérente, d'avantage ancrée sur ses personnes et ce tissu extraordinaire des 22 millions de petites et moyennes entreprises, dont les chefs d'entreprise se battent pour l'emploi, leur salariés, leur projet d'entreprise, le développement local de lieu où ils sont

installés. En outre, il existe parallèlement un monde associatif très mobilisé pour faire fonctionner une meilleure démocratie, dans laquelle les citoyens participent à la vie active. Conscients des problèmes d'environnement, de consommation, ils s'organisent pour faire entendre leur voix à côté du monde politique, sans oublier le monde du travail et des organisations de salariés, qui sont là non pas pour privilégier ou se battre pour conserver des avantages acquis, mais au contraire pour assurer une meilleure solidarité entre tous et je crois que c'est bien le sens de votre institution.

Je voulais vraiment vous féliciter pour cet anniversaire et vous dire que je vois cette rentrée politique de l'Union européenne avec beaucoup d'optimisme. Je suis certain que votre institut pourra contribuer au renouveau de la solidarité en Europe.

Pervenche Bérès – Députée européenne (S&D)



C'est toujours un plaisir de célébrer l'anniversaire d'une entreprise couronnée de succès. Donc « bravo » pour ce quart de siècle. Toutefois, nous avons encore besoin que vous soyez très actifs et très présents dans le débat européen, tant je pense que la question de la protection sociale européenne est un sujet qui est devant nous.

Avant de traiter de la question du renouvellement des institutions, et des perspectives économiques et sociales, j'aimerais émettre un souhait. Comme Européens, nous ne pensons pas que nous pouvons continuer comme si tout allait bien et qu'il suffit de continuer sur les mêmes chevaux, ce que les Bri-

tanniques appelleraient le « *business as usual* ». Si l'Europe va si mal, si le rapport des citoyens à l'Europe est si mauvais, c'est que quelque chose ne va pas et ce n'est pas que la faute des autres. C'est aussi sans doute que nous n'avons pas pris les chemins et les voies qui permettaient de remplir l'objectif que nous nous étions fixé. Comme socialiste française, bien sûr j'avais raison trop tôt, mais ça ne sert à rien d'avoir raison trop tôt car nous ne sommes pas dans le réel pour pouvoir le faire bouger. Et lorsque l'on finit par avoir raison, il est parfois trop tard. C'est exactement cette tension dans le temps à laquelle les progressistes sont aujourd'hui confrontés.

Je peux continuer à piétiner en disant qu'il faut une harmonisation fiscale, il faut une harmonisation sociale, il faut corriger les déséquilibre macroéconomiques, il faut faire vivre les services publics ... mais les « y a qu'à, faut qu'on » n'imprime pas. Des questions fondamentales sont posées, alors que les élections du 25 mai dernier se sont déroulées dans les conditions que vous avez tous en tête et qu'elles conduisent à un drame, et cela pas uniquement en France. Ce drame n'est pas seulement lié au fait que les socialistes n'ont pas gagné les parts perdues par le PPE, qui, à l'échelle européenne, est le partir qui a le plus perdu de sièges, à raison d'une cinquantaine par rapport à la précédente mandature.

Cependant, il y a une bonne nouvelle. Il s'est passé quelque chose dans cette campagne qui change la donne : le Président de la Commission européenne est issu des élections. Si certains n'en voulaient pas, la famille politique socialiste a voulu, depuis 2009, proposer cette évolution des institutions et a finalement fini par l'emporter. Du côté du PPE, on n'a pas voulu pendant longtemps jouer le jeu de cette élection du Parlement européen qui permet de désigner le futur Président de la Commission européenne. Finalement, devant la stratégie du parti socialiste européen et du fait qu'il s'agissait d'un candidat Allemand, Angela Merkel, y compris pour des raisons de politique intérieure, a compris qu'elle devrait finalement accepter cette règle. Le PPE avait alors deux candidats, Michel Barnier et Jean-Claude Juncker, et Madame Merkel a privilégié la candidature de Jean-Claude Juncker, pensant que c'était une candidature qu'on pouvait manipuler et donc qu'après les élections, nous allions pouvoir revenir aux bonnes vieilles règles qui sont celles du Congrès de Vienne, où ce sont les chefs d'Etats et de gouvernements qui font leur arbitrage. Après l'élection, au motif que David Cameron ne voulait pas de Jean-Claude Juncker, elle a essayé à nouveau de ne pas se ranger aux résultats de l'élection. Le paradoxe est que la famille socialiste est celle qui a dû défendre le candidat du PPE pour que le résultat d'une procédure institutionnelle l'emporte. Là est toute la difficulté européenne. Nous sommes dans une confusion entre un processus institutionnel complexe et une stratégie politique complexe, qui fait que vis-à-vis des électeurs, ce n'est pas toujours lisible, mais que c'est tout de même ainsi que nous avons l'impression d'avancer. En l'occurrence, tout cela a eu un prix du point de vu politique. Jean-Claude Juncker a été élu avec les voix des socialistes européens sur la base d'un contrat qui est cet engagement à mettre en œuvre un plan de 300 milliards d'euros d'investissements.

Un dernier mot sur les résultats de ces élections. Pour moi, les conditions de désignation du Président de la Commission change la donne pour le reste du processus. Et lorsque j'entends aujourd'hui le PPE nous dire que si on touche à un « cheveu » d'un candidat du PPE au poste de commissaire, nous mettrons un « fusil » sur Frederica Mogherini ou Pierre Moscovici, j'appelle cela l'équilibre de la terreur et considère que n'est pas responsable en démocratie. S'il existe un problème avec le candidat de Victor Orban, il faut oser en démocratie regarder les choses en face et les traiter. Nous ne sommes pas dans une stratégie de bloc et il faut donc accepter le débat et la négociation. Il n'empêche que dans la composition du Parlement européen, le résultat de l'élection va aggraver une certaine tendance qui agace parfois nos électeurs. Pour qu'une législation européenne devienne réalité, compte tenu de l'impact des votes au niveau européen dans la vie quotidienne de nos concitoyens, il y a cette fameuse règle de la majorité qualifiée ou de la double majorité au Conseil. Ceci a pour conséquence qu'au Parlement européen, si nous ne voulons pas uniquement être dans une stratégie de témoignage, mais que nous voulons imprimer nos marques et dire quelque chose dans la législation, il faut chercher des alliés, puisque le texte doit être adopté à la majorité des membres composant le Parlement et qu'aucun groupe politique seul n'a cette majorité. Le résultat de cette élection est que le groupe avec lequel les socialistes devront le plus régulièrement chercher une stratégie d'alliance est le PPE. En effet, l'alliance qui parfois nous a permis dans les deux précédentes mandatures de l'emporter consiste, pour nous socialistes, à faire une alliance des gauches élargies, même aux libéraux. Aujourd'hui, si nous prenons

« Là est toute la difficulté européenne. Nous sommes dans une confusion entre un processus institutionnel complexe et une stratégie politique complexe, qui fait que vis-à-vis des électeurs, ce n'est pas toujours lisible »

le groupe de la GUE-NGL, celui des socialistes, le groupe des Verts et le groupe des libéraux, nous n'avons pas cette majorité. Ceci nous oblige donc à travailler davantage avec le PPE. Mais encore une fois, nous ne pouvons le faire sous l'équilibre de la terreur, par conséquent nous devons y définir nos priorités.

La composition du Parlement européen conduit à une forme de tripartisme avec les groupes de gauche, les groupes de droite et les eurosceptiques. Certes, Marine Le Pen n'a pas réussi à faire un groupe parlementaire, mais sans qu'ils aient même besoin de se concerter sur les sujets d'intégration européenne, elle se retrouvera naturellement en alliance avec les élus de l'UKIP, qui siègent au groupe EFD, et avec les conservateurs britanniques, qui siègent au groupe ECR.

C'est ce qu'on a observé d'ailleurs dans la première intervention, absolument remarquable, de Jean-Claude Juncker devant l'hémicycle, en juillet dernier. Très honnêtement, il a fait l'effet d'un homme qui était au devant d'une nouvelle jeunesse. Je l'ai beaucoup critiqué pendant la campagne, pas uniquement parce qu'il était notre adversaire politique, mais aussi parce que je pensais qu'à la tête de l'eurogroupe, il n'avait finalement pas fait grand-chose, qu'il n'avait pas utilisé toutes les marges de manœuvre qui étaient les siennes. J'ai émis des doutes sur sa capacité à progresser en matière de lutte contre l'évasion fiscale, ou même pour l'harmonisation fiscale. Mais le discours de Jean-Claude Juncker m'a renvoyée à un interlocuteur qui démontrait que, dans ce paysage si « gloomy » que connaît l'Europe aujourd'hui, il restait un Européen convaincu qui connaissait ses fondamentaux à partir desquels on peut continuer à faire progresser l'idée européenne.

Ma deuxième bonne surprise est la proposition qu'il a faite pour le collège. Ce que Jean-Claude Juncker a mis sur la table est un pari incroyable, une proposition pour résoudre l'équation à laquelle nous nous heurtons depuis les derniers grands élargissements de l'Union européenne, qui fait que tout le monde reconnaît parfaitement qu'on ne peut pas avoir un commissaire par Etat

membre et que le collège fonctionne. Les Etats membres ont renoncé par trois fois à être raisonnable, il faut donc inventer quelque chose de sage à leur place. J'ajoute que ce ne sont pas les seuls à ne pas avoir été sage : je me souviens que le président Romano Prodi avait validé l'idée que chaque Etat membre devait avoir son commissaire. Face à cela, Jean-Claude Juncker nous propose un système qui, s'il fonctionne, est extraordinaire, mais qui va dans un premier temps être mis à l'épreuve.

Le Président organise le collège avec des vice-présidents qui s'entrecroisent. C'est en ce sens qu'il s'agit d'une gouvernance multi-niveaux. Vous avez deux vice-présidents qui ont vocation à coordonner tous les collèges, et donc avec des compétences horizontales : le premier vice-président Frans Timmermans,

« Le discours de Jean-Claude Juncker m'a renvoyée à un interlocuteur qui démontrait que, dans ce paysage si "gloomy" que connaît l'Europe aujourd'hui, il restait un Européen convaincu qui connaissait ses fondamentaux à partir desquels on peut continuer à faire progresser l'idée européenne. »

en charge des questions de « *better regulation* », et la commissaire en charge du budget. Mais tous les autres sont rattachés à un vice-président. Cela signifie donc qu'il doit y avoir des groupes de travail à l'intérieur du collège, et non pas un commissaire qui doit passer sous les « fourches caudines » d'un bilatéral avec le Président de la Commission ou ce que nous avons surtout vu dans la Commission Barroso, de la secrétaire générale de la Commission ou de son successeur. Tout cela est finalement très nouveau. Evidemment, comme me l'a dit un

journaliste, n'allez pas expliquer cela à des citoyens. Aller expliquer cette gouvernance alors même que le triangle institutionnel ne fait pas partie du référent de base de nos concitoyens est un vrai défi.

J'ajoute une dernière observation sur la proposition de Jean-Claude Juncker. Vous qui êtes des observateurs avertis, vous avez probablement remarqué que la quasi-totalité des commissaires - sauf peut-être Marianne Thyssen, votre commissaire référente - est le « braconnier gardien de chasse ». Frans Timmermans est tout de même celui qui a mis sur la table, en qualité de ministre des affaires étrangères de son pays, une liste de rapatriations qui ferait rougir d'envie David Cameron. Il est celui qui pense que la question de la subsidiarité et du retour au national pour un certain nombre de compétences est envisageable. Or, il a été nommé pour s'occuper justement de ce sujet. Ai-je besoin de développer sur le profil du Britannique Jonathan Hill, qui va succéder à Michel Barnier, pour mettre en œuvre la suite de la feuille de route sur l'Union bancaire, qui est un sujet zone euro, et qui représente par essence la *City*? De même pour un Hongrois envoyé par Victor Orban, ayant eu des propos absolument incroyable sur la culture et les droits et qui s'occupe justement de la culture, des droits fondamentaux et du centre de recherche en matière de sciences humaines ? Un responsable de l'énergie et du climat qui a des actions dans le domaine pétrolier ? Et j'ajoute une interrogation à mon avis mal comprise mais qui est parfois utilisée par les opposants : un commissaire français en charge des comptes publics alors que la France n'arrive pas, pour l'instant, à rentrer dans ce qui avait été a priori défini dans un contexte différent ?

« Je pense que, de la part de Juncker, ceci est un moyen de mobiliser les énergies pour, [...] faire passer des messages et obliger les uns et les autres à être vraiment en tension par rapport à des sujets de préoccupations, y compris nationales. »

Je pense que, de la part de Juncker, ceci est un moyen de mobiliser les énergies pour, si cela marche, faire passer des messages et obliger les uns et les autres à être vraiment en tension par rapport à des sujets de préoccupations, y compris nationales. Mais vis-à-vis des citoyens, ce n'est pas la stratégie que j'aurai adoptée. J'aurais cherché à démontrer là où la Commission européenne peut être une valeur ajoutée. Ce n'est pas le choix qu'a

fait Jean-Claude Juncker, donc c'est un pari risqué. De toute manière, dans la période actuelle, si nous ne voulons pas que le 25 mai se traduise en chronique d'une catastrophe annoncée, quelque chose doit changer dans les cinq années qui sont devant nous. Les éléments de tension sont connus, d'autant plus

que, sur le plan économique et social, tous les signaux sont au rouge. Les mesures qui ont été prises depuis la crise ont permis de calmer les marchés financiers et donc de sauver les banques, mais elles n'ont pas permis de renouer avec un développement harmonieux de l'économie et des conditions de fonctionnement du modèle social.

Les points de référence que je vous propose de bien garder en tête sont quatre dates :

➤ Le **9 août 2007**, Jean-Claude Trichet met sur la scène européenne des tombereaux de liquidité car BNP n'arrive plus à quoter ses Cicav. C'est le début d'une crise de liquidité. Jean-Claude Trichet est très intelligemment à la manœuvre pour permettre au « circuit sanguin » de continuer à fonctionner.

« Des chiffres, qui sont ceux même de La Commission, reconnaissent que cela ne va pas, que l'Allemagne n'a plus de croissance, que le chômage continue à augmenter et donc que les mesures de récession qui ont été prises ont un coût collectif mortel pour l'Union européenne. »

➤ Jusqu'au jour où le « virus » qui circule dans ce « circuit sanguin » finit par se propager dans tout le dispositif en produits toxiques ayant eu des effets démultiplicateurs et transformant la crise de liquidité en crise de solvabilité, avec la chute de Lehman Brothers, le **15 septembre 2008**. Ceci oblige enfin les gouvernements

à prendre leur responsabilité et cesser courageusement de laisser les banques centrales uniquement au devant de la scène. Le même scénario, peu ou prou, vient de se reproduire, selon moi, en 2011 et 2014.

➤ A l'**été 2011**, à la suite de l'affaire grecque, on finit par être au bord de la catastrophe. On se demande si l'Italie va rentrer sous mandat de la troïka, avec tous les effets de répercussions sur la France possible. Cela conduit Mario Draghi, à l'automne, à sortir cette phrase annonçant que la Banque centrale ferait tout ce qu'il faudrait et que les marchés n'avaient qu'à bien se tenir. Ces propos ont totalement calmé les marchés et ont mis sur les rails un contrat entre la Commission européenne et la Banque centrale. Celle-ci a lancé ses mécanismes de LTRO¹ pour continuer à financer l'économie. L'engagement a initié la procédure d'Union bancaire pour couper le lien entre la dette souveraine et la santé des banques et a également contribué au retour au calme. Tout cela a finalement abouti, à la fin de la dernière mandature, à ce que les principales « briques » de l'Union bancaire soient sur la table.

➤ Nous avons observé, durant l'**été 2014**, une reconnaissance, chiffres à l'appui, que ce ne sont pas que le FMI et tous les gauchistes de la planète qui disent que les mesures de récession portent un coup fatal à l'économie européenne, mais que des chiffres, qui sont ceux même de la Commission, reconnaissent que cela ne va pas, que l'Allemagne n'a plus de croissance, que le chômage continue à augmenter et donc que les mesures de récession qui ont été prises ont un coût collectif mortel pour l'Union européenne. Mario Draghi le dit haut et fort aux chefs d'Etat et de gouvernement, à Jackson Hole, qui fait que, alors que j'ai combattu Mario Draghi lorsqu'il était candidat à la présidence du directoire de la Banque centrale au motif qu'il était passé par Goldman Sachs, est aujourd'hui un de nos phares éclairés de la pensée progressiste, dès lors qu'il dit aux gouvernements qu'il y a un problème de demande globale dans l'Union européenne. Dans ce discours de Jackson Hole, il y a une demande de polices mixtes, de prise de conscience par les chefs d'Etats et de gouvernements de ce qu'il en est.

Pour conclure, je souhaite donner deux messages utiles. Le premier est que je serai la rapporteure de la commission économique et monétaire sur la révision de la gouvernance économique européenne. Donc le rendez-vous que nous avons avec la Commission européenne porte sur l'identification des flexibilités et la nécessité ou non de réviser le « Six pack », le « Two pack ».

Le deuxième message que je souhaite vous faire passer porte sur la protection sociale européenne. Je pense que c'est un sujet absolument devant nous si nous voulons vraiment traité les déséquilibres

macroéconomiques de la zone euro, pour la bonne et simple raison que l'équation économique devant laquelle nous nous trouvons est celle que les Pères fondateurs ont connu après la Seconde Guerre mondiale, où ils ont inventé le « welfare state » que nous devons réinventer à l'échelle européenne. C'est une des raisons pour lesquelles je pense que nous devons réfléchir à trouver des outils permettant de corriger les déséquilibres macroéconomiques et avoir des stabilisateurs automatiques au sein de la zone euro. La piste de travail d'une indemnité chômage minimum

« La piste de travail d'une indemnité chômage minimum au sein de la zone euro qui serait, après la garantie jeunesse, une étape vraiment significative de la mise en place d'une protection sociale européenne »

au sein de la zone euro qui serait, après la garantie jeunesse, une étape vraiment significative de la mise en place d'une protection sociale européenne, mérite d'être étudiée avec détermination. Je suis sûre que l'Ipse contribuera à ce débat.

1 « Long term refinancing operations » : prêts à long terme accordés aux banques par la Banque centrale européenne.

Témoignages sur les évolutions de la protection sociale et de la solidarité

Une liberté à double tranchant et des solidarités hors-cadre

Philippe Frémeaux – *Editorialiste au magazine Alternatives économiques*



« Le paradoxe de la situation dans laquelle nous sommes, c'est que les acquis de la société salariale ont libéré les individus et que cette libération fait que chacun imagine aujourd'hui qu'il pourrait finalement se passer de la protection. Or, c'est précisément cette protection qui leur a permis d'avoir une certaine liberté.

L'individualisme contemporain, tel qu'il s'est développé, n'est pas forcément un individualisme négateur de la solidarité. On le voit au grand nombre de formes de solidarité qui se développent, aux nouvelles formes d'engagement des jeunes. Beaucoup de choses se font en dehors des cadres qui ont été développés par leurs aînés. »

Des besoins en nouveaux services aux personnes

Denis Stokkink – *Président du think tank européen Pour la Solidarité*

« L'évolution des complémentaires est liée au contexte général dans lequel nous sommes : une participation publique moindre aux dépenses de sécurité sociale (santé, retraites, etc.). Il s'agit donc de donner de nouveaux moyens où il y a un développement possible afin d'apporter de nouveaux services aux personnes, accordés notamment aux mutuelles, qui ont un nouvel enjeu à prendre en main dès demain. »



Un contrat de confiance à solidifier

Bernard Petit-Jean – *Président du Conseil d'orientation de l'Ipse*



« Pour qu'il y ait un contrat équilibré, il faut que ceux qui donnent soient convaincus que cela est donné à bon escient et qu'ils retrouveront quelque chose plus tard ; et ceux qui reçoivent doivent comprendre qu'ils sont dans des systèmes solidaires et qu'ils ne sont donc pas les seuls à être prioritaires. Ce que je veux dire par là, c'est qu'il faut faire en sorte que ce contrat social soit d'abord un contrat de confiance. Si la confiance n'existe plus, ces contrats risquent de voler en éclat. »

Du positif, pas de l'utopie

Otto Kaufmann – *Vice-Président de l'Iipse, chercheur à l'Institut Max Planck de Munich*



« L'Europe d'origine visait la construction d'un marché unique. C'était donc une Europe avant tout commerciale où la protection sociale n'était pas au centre. Il n'empêche que grâce à l'Europe, la protection sociale a été renforcée dans un certain nombre d'Etats membres. Ce qui est toutefois exclu, c'est l'harmonisation. »

Regarder plus large

Gabrielle Clotuche – *Ancien directeur à la Commission européenne, ancien DG de la sécurité sociale belge*

« Peut-être qu'une dimension nouvelle aussi est de penser aux migrants car je crois que nos sociétés sont amenées à être de plus en plus diverses. En Europe, nous aurions donc intérêt à être attentifs à cette solidarité, intergénérationnelle certes, mais aussi interculturelles. Je crois que c'est notre avenir. »



L'Ipse et son 25^{ème} anniversaire

Dominique Boucher – *Délégué général de l'Ipse*



Merci tout d'abord d'avoir su vous rendre disponibles pour participer à cette manifestation, le 25^{ème} anniversaire de l'Institut de la protection sociale européenne – Ipse, reçue au Comité économique et social européen par son président et ami, Henri Malosse.

Le CESE est pour l'Ipse bien plus qu'un prestigieux lieu d'accueil. Certes, nous apprécions toujours d'y être reçus régulièrement pour nous réunir, mais aussi et surtout contribuer à ses travaux.

Parmi ses présidents, je citerais François Staedelin, qui m'accueillit en 1974 à une commission exécutive de la CES ; Tom Jenkins, qui reçut une assemblée générale de l'Ipse à Londres ; Anne-Marie Sigmund, qui encouragea vivement notre action lors de notre 15^{ème} anniversaire ; et bien entendu Roger Briesch, qui fit de l'Ipse un invité permanent aux travaux de la section des Affaires sociales du CESE. Je ne saurais citer également tous les conseillers des 3 groupes, qui ont partagé et partagent avec l'Ipse nombre de réflexions et nous ont aussi associé à l'élaboration d'avis du comité. Permettez-moi, cher Président, et ceci sans outrecuidance, vous dire que je me suis toujours senti, en cette enceinte, reçu chez des amis, depuis l'immeuble Ravenstein (du nom de cette cité du Brabant néerlandais) jusqu'à la maison Jacques Delors (du nom d'un ami).

Nous sommes ici dans la maison commune des forces vives - partenaires sociaux et ensemble de la société civile organisée dans sa diversité - qui font l'Europe de tous les jours. La technocratie n'est pas l'apanage du CESE, sa gestion est rigoureuse mais place est faite au dialogue et à l'innovation.

Permettez-moi le toupet de commettre une analogie avec l'Ipse.

Dans son domaine de prédilection qu'est la protection sociale - dont les champs ne cessent de s'élargir - l'Ipse est aussi le lieu où se rassemblent les familles de l'économie sociale et du monde paritaire, dans un esprit d'échange, d'écoute et d'entreprise. La convivialité - ce terme est tout associé à l'Ipse - a pour étymologie « le repas pris en commun et avec plaisir », devenu, selon Le Robert, relatif aux rapports positifs entre personnes dans la société. La convivialité donc, n'est pas qu'un mode de fonctionnement plutôt agréable et sympathique. La convivialité facilite l'élaboration de synergies, tant au stade de la réflexion que celui de l'action. La convivialité, c'est accepter nos différences, nos pluriels, de dedans et de dehors. C'est la recherche de compromis, contraire à la compromission. Les identités sont respectives et appréciées comme une richesse, condition du débat démocratique.

Ce qui nous tient à cœur, par ce respect des cultures des corps sociaux, des nations et régions, c'est de favoriser l'intérêt commun, qui tient compte aussi de situations imposant des résolutions spécifiques, mais non égoïstes. Cette volonté, cette richesse, cette façon d'être de l'Ipse ne peuvent être confondues avec de belles utopies ou plus encore de l'angélisme. Nous sommes en effet conscient, bien au-delà des différences d'intérêts constitutifs de toute société économique et humaine, que les règles du jeu deviennent paradoxalement de plus en plus pesantes et complexes par une inflation réglementaire, plus que législative. Pourtant et peut-être paradoxalement, des dérégulations persistent, l'immédiateté de la prise d'intérêts particuliers ou corporatistes a at-

teint des niveaux préoccupants. Notre monde est soumis à l'incertitude, à une insécurité, parfois à des comportements prétendus communautaires, à bien des formes de précarité, à la défiance vis-à-vis des institutions démocratiques, à des craintes et à des doutes contrariant la vie personnelle même. La géopolitique et les guerres, qui ne disent pas toujours leur nom, les périls environnementaux contribuent à la conscience individuelle d'un futur collectif inidentifiable.

« Dans son domaine de prédilection qu'est la protection sociale - dont les champs ne cessent de s'élargir - L'Ipse est aussi le lieu où se rassemblent les familles de l'économie sociale et du monde paritaire, dans un esprit d'échange, d'écoute et d'entreprise. »

Alors, nous, acteurs de la protection sociale solidaire, déjà bien encombrés de la complexité et de la difficulté de nos propres activités quotidiennes, comment nous situons-nous dans ce monde de crise ? Et bien nous détenons une réponse majeure aux challenges de l'incertitude et de l'insécurité avec nos prérogatives et le sens que nous leur donnons. Nos politiques, nos métiers touchent on ne peut plus près à la vie de toute femme et homme dans sa destinée, de tout citoyen dans sa responsabilité et sa mise à contribution. La santé et l'accès aux soins, la garantie de revenus en l'absence d'emploi, d'incapacité de travail, d'invalidité, de pertes de conjoints ou d'ascendants, la perte d'autonomie à tout âge de la vie et cette liste n'en est pas une. Et même si il existe d'autres souffrances, peu touchent autant au plus profond le quotidien de toute personne. La protection sociale s'oppose à l'insécurité sociale. A nous de l'adapter, de la promouvoir en tant qu'entreprises porteuses de sens et de mieux-être.

Même si les directives assurances (dites de 3ème génération) de la fin des années 1980 ont banalisé en partie le statut des opérateurs d'assureurs de personnes, nous demeurons singulier et devons toujours avoir ce souci de la différenciation entre les logiques, qu'elle soit solidaire d'une part - donc

« long-termiste » - ou marchande d'autre part - plus « court- » ou « moyen-termiste ». Les réglementations nouvelles ont conduit à des questions plus prudentielles, à une maîtrise remarquable des techniques, à un professionnalisme accompli. Nous devons les apprécier comme outil de renforcement de nos activités, accéder à une plus grande puissance. Chaque Etat membre de l'Union Européenne a sa propre sécurité sociale, prérogative hors champ communautaire, rappelons-le. La protection sociale complémentaire est aussi spécifique. Le mutualisme et le paritarisme ne sont pas présents dans chaque pays et là où ils le sont, ils n'ont pas nécessairement les mêmes buts et la même gouvernance. Pourtant, ils répondent aux valeurs de solidarité, de démocratie par l'économie sociale mutualiste et le dialogue social paritaire.

« Ce qui nous tient à cœur, par ce respect des cultures des corps sociaux, des nations et régions, c'est de favoriser l'intérêt commun, qui tient compte aussi de situations imposant des résolutions spécifiques, mais non égoïstes. »

L'Ipse a pour tâche originelle et originale la recherche de synergie entre les familles paritaires et mutualistes. Depuis 1989, tout a changé et évolué. Les institutions paritaires et les mutuelles ont fusionné pour donner place à des unions mutualistes et les groupes de protection sociale sont

de taille de plus en plus respectable. D'une certaine façon et humblement, l'Ipse, en favorisant au quotidien la rencontre entre ces acteurs de la protection sociale, a apporté sa contribution à ce nouveau paysage de la protection sociale complémentaire. Rappelons que ce développement a pour objet le renforcement de la protection sociale dans son ensemble et cela, sans jamais porter atteinte à la primauté de la sécurité sociale, premier socle du fait aussi de son étendue de la solidarité.

Le temps de mon intervention et la volonté de ne pas vous ennuyer m'évitera de longues évoca-

tions des périodes constitutives de la vie de l'Ipse, de ses adhérents, partenaires et réseaux. Depuis le 21 Juin 1989, la protection sociale s'est transformée, l'Europe des 12 est passée à 28. Les attentes vis-à-vis de l'Ipse ont également considérablement évolué, la fidélité de ses adhérents est restée remarquable. Les relations avec nos partenaires et contacts dans toute l'Europe sont toujours basés sur la confiance, l'estime réciproque et le souci de faire encore plus que d'être.

« La protection sociale s'oppose à L'insécurité sociale. A nous de L'adapter, de La promouvoir en tant qu'entreprises porteuses de sens et de mieux-être. »

Attention, si je devais les citer tous, nous ne pourrions quitter cette salle avant la fin de cet automne ! Parmi les grands anciens et en devoir de mémoire, je citerais d'abord Richard Draperie : de la résistance à la construction du secteur protection sociale à la Commission européenne, il a veillé sur l'Ipse de sa naissance jusqu'à ce qu'il nous quitte, après notre 15ème anniversaire.

Je citerais ensuite Maurice Bonnet, également résistant dans le Vercors dans le même maquis qu'Henri Grouès, dit l'Abbé Pierre, devenu directeur de la Caisse de retraite complémentaire de Grenoble et ensuite grand promoteur des aides à la personne et de l'intergénérationnel en Europe ;

Yvon Chotard, qui soutint l'Ipse dès sa conception et l'encouragea en tant que président du BIT ; Bernard Boizeau, président de l'Ipse durant 7 ans et qui a découvert par l'Ipse, selon ses aveux, une autre Europe que celle qu'il envisagea plus jeune. Heureusement, au moins dans le plus long terme j'espère, j'aurais plus de vivants à citer que ceux qui hélas nous ont quittés.

« Le mutualisme et Le paritarisme ne sont pas présents dans chaque pays et là où ils Le sont, ils n'ont pas nécessairement Les mêmes buts et La même gouvernance. Pourtant, ils répondent aux valeurs de solidarité, de démocratie par L'économie sociale mutualiste et Le dialogue social paritaire. »

En conclusion je me dois, avant une expression audio-visuelle reprenant quelques illustrations de la Charte européenne des entreprises de la protection sociale, adoptée par les adhérents de l'Ipse, saluer quelques acteurs de la vie de l'Ipse.

J'en reviens aux présidents mais avant je veux saluer aussi tous les collaborateurs de l'Ipse durant ces 25 ans qui ont fait pour la plupart de leur travail aussi une contribution à la réalisation des buts de l'Ipse.

Paul Cadot, éminent politique de l'Agirc (entres autres qualités), a ainsi été le premier président de l'Ipse en 1989. En 1990, il passa le relais à Jacques Teillard, alors DG de la CNRO. Les adhé-

sions se multiplièrent et notamment celle de la CIPS (Médéric) d'où fut issu le nouveau président Bernard Boizeau, pré-cité. Jean Picot, DG de l'Arrco, lui succéda et, bien après sa présidence, nous éblouit par son sens magistral et littéraire de la synthèse, concluant les Rencontres Ipse dans toute l'Europe durant deux ans. C'est ensuite une belle figure européenne, fédéraliste et pragmatique, François Jager, DG du groupe Malakoff, qui entreprit une présidence où les moyens de l'Ipse furent considérablement augmentés et affermis structurellement. Quatre printemps passent et le DG du groupe Prado, Jean Luc Malaterre, prit la relève en s'attachant à une plus grande coordination des activités foisonnantes. Quatre ans encore et Alain Chenot, issu également de la direction générale du groupe Malakoff, entama ce qui a été la plus longue présidence Ipse : huit bonnes années, caractérisées par un climat de convivialité, tant appréciée par les adhérents. Il contribua, en cela le mérite revient aussi à notre Trésorière historique Nicole Poiffait présidente de la SMI, à une solvabilité appréciable de l'association. Enfin, l'été 2014 et le Conseil d'Administration élit Jean-Marie Spaeth, ancien président de la CnavTS puis de la CnamTS, présidents d'outils institutionnels de coopération pour la sécurité sociale.

Protection sociale et économie de marché en Europe : quelle place pour la solidarité ?

La solidarité comme élément clé de l'économie européenne

Pierre Defraigne – *Directeur exécutif de la fondation de Madariaga Collège d'Europe*



La vocation fondamentale de l'Europe n'est pas la protection. Dans la division du travail, qui prévaut dès le départ de l'Europe, l'Europe est en charge de l'allocation des ressources pour la croissance, à travers un grand marché, des économies d'échelle, de la concurrence. Et à partir de cela, nous allons construire l'Europe sur ce concept de marché.

Toutefois, les tâches de solidarité relèvent des Etats. Cette division du travail n'a pas posé de problème tant que nous nous ressemblions et tant que la croissance était à l'ordre du jour. Aujourd'hui, nous sommes exactement dans le cas de figure opposé. Nous sommes très différents, ou nous avons des vues très différentes sur ce qu'est un modèle social et les niveaux de développement ne sont pas les mêmes. Par conséquent, les stratégies de rattrapage vont à un moment faire conflit avec des stratégies de progrès social dans les pays plus avancés. Et surtout, nous sommes passés d'un temps de croissance soutenue à un temps de croissance nulle et une perspective pour les uns, de reprise et pour les autres, de stagnation séculaire. Lorsque Laurence H. Summers lui-même le dit, nous ne pouvons pas simplement écarter cela d'un revers de la main.

Cependant, les compétences n'ont pas changées. Par conséquent, cette question de la protection est devenue un enjeu dans la recherche par chaque pays de son optimum de croissance. Ceci est illustré dans la stratégie de Lisbonne, dont on a fait grand cas quand on l'a lancée et dont on a jugé, à la fin, 10 ans après, qu'il n'y avait pas lieu de faire d'autopsie car le bilan était clair : elle avait échoué. Mais pourquoi ? Essentiellement parce qu'elle a fait l'impasse sur les politiques communes ; elle a joué l'émulation et dans les secteurs qui n'étaient pas couverts ou qui sont bloqués par l'unanimité. Je pense notamment au social et au fiscal. Nous avons joué avec la concurrence fiscale et sociale vers le moins disant, c'est-à-dire que nous avons en réalité réduit les moyens des Etats qui sont toujours chargés de cette mission de protection et de solidarité.

Nous sommes dans cette phase aigüe où la croissance n'est plus là, où il faut en plus remettre de l'ordre dans les finances publiques, où l'on a inventé l'idée que la compétitivité se regagnait dans la pratique par des baisses de salaire dans les pays qui avaient des déficits courants. Nous sommes dans une configuration de pensées, de structures, qui fait que l'enjeu de la protection est plus critique que jamais dans l'Europe et que l'Europe n'est pas objectivement l'amie de la solidarité. Lorsque vous regardez les outils de solidarité de l'Europe, vous êtes perplexe. En effet, ces outils ont fait beaucoup de bien à un moment donné et puis ont été de moins en moins équitablement répartis, si l'on prend le point de vue des pays qui en avaient le plus besoins. Nous étions généreux lorsqu'il y avait de l'argent et nous nous ressemblions, puis nous sommes devenus de moins en moins généreux à mesure qu'il y a eu de moins en moins d'argent et des pays qui en avaient de plus en plus besoin. Il y a donc eu dans le dispositif institutionnel de solidarité cette faiblesse-là.

Il existe d'autres politiques dont on peut regretter qu'elles aient même un effet de redistribution inversée, telle la politique agricole commune (PAC). Lorsque je vais sur le terrain, je vois une

concentration extraordinaire de l'agriculture et de l'élevage, les petits sont marginalisés, vivent extrêmement mal, décapitalisent tant qu'ils peuvent, meurent avec des surendettements qui font qu'ils n'ont plus de patrimoine. Qui bénéficie de la PAC ? Les propriétaires des terres, l'agrobusiness et les fournisseurs.

Notre bilan en matière de solidarité et de redistribution n'est pas extrêmement important. Je ne nie pas les progrès, mais dans le domaine social la carence est très grande.

« Cette question de la protection est devenue un enjeu dans la recherche par chaque pays de son optimum de croissance »

Je vais reprendre deux exemples d'actualité que je trouve extrêmement problématiques. Le premier concerne la gouvernance de l'Eurozone. Qu'on l'aime ou non, cette gouvernance a sauvé

l'euro et les banques. En revanche, elle a abouti à une politique déflationniste. L'Allemagne, en imposant son modèle, impose une norme déflationniste. Actuellement, la France n'est plus en mesure de contenir l'Allemagne, et les autres disent *Amen* à la nation créditrice, qui explique ce qu'il faut faire ou non. Selon moi, le pacte budgétaire a cette faiblesse qu'il existe énormément de disciplines, extraordinairement bureaucratiques et intrusives, avec très peu de solidarité. Jusqu'à preuve du contraire, il n'y a pas de transfert des plus riches vers les plus pauvres. Il existe seulement des garanties.

Les politiques à l'intérieur de l'Eurozone aboutissent à faire de la divergence entre économies, entre le centre et la périphérie. Il est tout de même paradoxal que la branche la plus avancée de la gouvernance de l'Europe, la plus fédérale qu'on ait, applique la politique exactement à l'opposé des valeurs que l'Europe proclame. Je me réjouis que Pervenche Bérès soit la rapporteure de la révision de la gouvernance. Il n'y a rien à faire sans *transfer union*, vous pouvez oublier l'Eurozone car elle ne se remettra jamais à flot. Je suis de ceux qui sont persuadés que sans mutualisation et sans restructuration de la dette, la reprise de l'activité de l'Europe ne sera pas au rendez-vous. Bien sûr il existe un problème d'offres, mais je ne suis pas de ceux qui pensent que le monde est divisé en deux, entre ceux qui sont pour l'économie de l'offre et ceux pour l'économie de la demande. Il faut les deux pour que cela fonctionne. En effet, l'économie de l'offre est nécessaire pour le long terme et la productivité, tandis que l'économie de la demande est nécessaire pour que le potentiel soit exploité et qu'on arrive à réduire le chômage. Or cette demande n'est pas là en Europe.

« Selon moi, Le pacte budgétaire a cette faiblesse qu'il existe énormément de disciplines, extraordinairement bureaucratiques et intrusives, avec très peu de solidarité. »

J'en arrive par conséquent à ma deuxième dérive, qu'est la question très controversée du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement – TTIP. Je suis pour l'économie de marché, pour le libre-échange, plutôt pro-américain

et pour l'alliance atlantique. Malgré tout cela, je suis absolument opposé au traité transatlantique. Je pense qu'il n'y a pas à faire de demi-mesure.

Pourquoi est-ce une mauvaise manœuvre pour l'Europe ? Ma thèse est qu'on ne peut pas courir deux lièvres à la fois. Vous ne pouvez pas faire un marché intérieur qui est la colonne vertébrale de l'Europe et en même temps le diluer dans un marché transatlantique.

Pour revenir à l'idée principale, elle est double. Monsieur De Gucht qualifie le TTIP de marché intérieur transatlantique. Il ne s'agit donc plus d'une zone de libre-échange. Ce n'est pas une mauvaise qualification car nous allons surtout parler d'harmonisation réglementaire, et plus dans les questions de tarifs. Et Hillary Clinton dit « *it's an Economic NATO* »¹. Je pense qu'il y a là une confusion des genres redoutable. L'OTAN est une alliance défensive pour protéger les Européens

« Je suis de ceux qui sont persuadés que sans mutualisation et sans restructuration de La dette, La reprise de L'activité de L'Europe ne sera pas au rendez-vous. »

lorsqu'ils sont attaqués². Ce n'est pas du tout un outil pour aller organiser l'ordre mondial et notamment en Asie.

Il faut être très conscient de ce qu'il y a dans la vision stratégique américaine car il existe deux

TTIP : celui des Européens et celui des Américains. Je dirai que les idées viennent principalement des lobbies, qui en rajoutent toujours sur les grandes entreprises qui ont une logique de grandes entreprises. Que grand bien leur fasse. Mais ce qui est bon pour *General Motors* n'est pas toujours bon pour l'Amérique, et ce qui est bon pour Business Europe n'est pas toujours bon pour l'Europe. Un business agenda n'est pas un agenda politique.

J'ai cinq objections concernant ce TTIP :

• La base juridique

Imaginez-vous faire un marché intérieur avec une méthode de politique commerciale, qui est forcément une négociation secrète ? Or, un marché intérieur doit respecter un processus législatif qui demande au contraire énormément de transparence. Ici, on décide de tout et puis on dit « c'est à prendre ou à laisser », ce qu'on appelle le *global undertaking*, c'est-à-dire qu'on est d'accord sur rien tant qu'on n'est pas d'accord sur tout. Cette méthode prive notamment le Parlement de son privilège d'amender les lois communes.

• La croissance attendue

On nous dit que c'est pour relancer la croissance et l'emploi et que cela ne coûtera rien, notamment aux contribuables. Après 12 ans, si tout le programme est réalisé, nous aurons 0,5% du PIB en plus. Qui de censé peut imaginer qu'un grand marché de 500 millions d'habitants, avec 25% du PIB mondial, va se faire remorquer par son commerce extérieur ? Macroéconomiquement, on ne peut pas demander à un petit tracteur de 50 chevaux de tirer un chariot chargé de balles de foin. Ça n'ira pas, en tout cas pas dans la montée. Par conséquent, cette croissance est peu de chose pour des raisons évidentes. Les arrangements existant ont permis une collaboration intense entre les Etats-Unis et l'Europe.

Pourquoi le TTIP va rapporter si peu ? Ce qui rapporte, c'est quand les personnes sont très différentes. Or, du point de vue des dotations de facteurs et du niveau de productivité, les Etats-

Unis et l'Europe se ressemblent. Ce n'est pas là que nous aurons la croissance. La croissance est d'autant plus grande s'il y a beaucoup de secteurs et beaucoup de pays. La voie multilatérale est beaucoup plus rentable.

Cette croissance de 0,5% va aggraver les divergences entre Etats membres, notamment au sein

de l'euro zone car certains pays vont en faire plus et d'autres pays vont en faire moins. Or, l'Europe, à la différence des Etats-Unis, n'a pas un budget qui fait la péréquation des gains et des pertes.

« Macroéconomiquement, on ne peut pas demander à un petit tracteur de 50 chevaux de tirer un chariot chargé de balles de foin. Ça n'ira pas, en tout cas pas dans la montée. »

• L'asymétrie

Les Américains sont unis, nous sommes désunis, notre marché intérieur n'est pas achevé, il existe

deux monnaies concurrentielles dans un marché intérieur. Pourquoi a-t-on créé l'euro ? Parce qu'on trouvait qu'il était impossible de continuer avec des monnaies différentes dans un marché unique. Et maintenant nous allons avoir deux monnaies concurrentes dans le même marché ?

Par ailleurs, au niveau de l'énergie et du climat, les Américains gagnent un formidable avantage compétitif avec le gaz de schiste. Grand bien leur fasse. Ce faisant, ils vont à l'encontre de nos objectifs sur le climat.

• L'atteinte portée au multilatéralisme

Que les Américains se fichent du multilatéralisme est dans leur tradition. Mais nous, nous avons construit l'Europe sur le multilatéralisme et nous allons être ceux qui, par cette alliance entre

« Pourquoi a-t-on créé l'euro ? Parce qu'on trouvait qu'il était impossible de continuer avec des monnaies différentes dans un marché unique. Et maintenant nous allons avoir deux monnaies concurrentes dans le même marché ? »

les deux plus grandes puissances, vont demander aux autres de s'aligner sur ce que nous allons faire.

Je ne développe pas davantage ce point, car mon ami André Sapir, qui mène le même combat que moi, va le développer bientôt dans un article très bien construit.

• La dimension stratégique

« *Economic NATO* » : isoler la Chine grâce à une stratégie en pince des Etats-Unis, avec le TPP pour le Pacifique et le TTIP pour l'Atlantique.

D'abord les Chinois ne vont pas accepter nos normes, même présentées par une coalition Etats-Unis/Europe. Ils ont déjà un grand marché en développement, ils auront leurs propres normes. De plus, ils vont réussir à mobiliser leur voisinage. Nous aurons donc au final deux blocs. Est-ce que nous cherchons vraiment à retourner à une politique de bipolarisation ? L'Europe est-elle capable d'entrer et de tenir dans ce schéma ? Oui, mais à une condition : être sous l'aile protectrice des Américains. Cependant, croit-on réellement que cette aile protectrice des Américains sera gratuite et désintéressée ? Je pense donc qu'il faut vraiment refaire cette réflexion stratégique, politique, philosophique, qui n'a pas été faite. Je trouve cela scandaleux que l'on puisse prendre des décisions de cette importance en Europe, dans le contexte actuel de crise et de dissociation entre les citoyens et les institutions, et engager l'avenir de cette façon-là.

Ce TTIP est, au mieux, une formidable perte d'énergie et d'attention, mais au pire, une mort programmée de ce que nous essayons de faire depuis toujours, l'émergence d'une véritable identité européenne.

1 « C'est un OTAN économique ».

2 Art. 5 du Traité de Washington - 4 avril 1949 : Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord.

Toute attaque armée de cette nature et toute mesure prise en conséquence seront immédiatement portées à la connaissance du Conseil de Sécurité. Ces mesures prendront fin quand le Conseil de Sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales.

Perceptions de la protection sociale et de la solidarité dans nos sociétés

Stéphane Rozès – *Président de Cap, Enseignant à Sciences-Po et Hec*



Je vais aborder la question des politiques sociales en Europe, non pas d'un point de vue politique directement, cela a été fait par Pervenche Bérès, non pas d'un point de vue économique, cela a été fait excellemment également par Pierre Defraigne, non pas du point de vue social, cela va être fait par Renate Hornung-Draus, mais du point de vue des questions sociétales ou culturelles. C'est une invitation à décentrer la question du social en Europe du vis-à-vis habituel, c'est-à-dire par rapport à la question de l'économie. C'est une question tout à fait décisive car derrière, le sujet est qu'est-ce qui fait le réel ?

Lors d'un échange avec le Président de la République française, François Hollande, j'ai défendu l'idée que c'était non pas l'économie qui faisait la société, mais la société qui faisait l'économie. Il y a derrière cette question quelque chose de tout à fait décisif sur la compréhension de ce qui fait qu'une civilisation fonctionne. Or, l'Europe est en déclin depuis 15 ans. Qu'est-ce qui fait qu'un pays est compétitif ? La situation diffère évidemment selon les pays. Qu'est-ce qui fait qu'une entreprise est compétitive ? Mon travail de consultant fait que je travaille essentiellement pour les entreprises, et Carlos Ghosn, interrogé par une commission d'enquête parlementaire sur ce qui fait la compétitivité de Renault, disait : son identité.

Donc je crois qu'il faut bien articuler la question de ce qu'est l'Europe en tenant ensemble les questions économiques, politiques, sociales et culturelles.

« Lors d'un échange avec Le Président de La République française, François Hollande, j'ai défendu l'idée que c'était non pas l'économie qui faisait la société, mais la société qui faisait l'économie. »

Partons tout d'abord d'éléments empiriques. Je présentais, il y a 3 semaines, le rapport 2014 *Transatlantic trends*, qui est l'étude de Marshall Fund, grande étude internationale sur les attitudes des opinions publiques internationales sur les grandes questions géostratégiques et d'attitude générale.

Très clairement, l'Europe se distingue de toutes les autres parties du monde car, pour les Européens, il doit y avoir prise en compte globale des questions économiques et des questions sociales, ce qui n'est pas le cas *a fortiori* des Etats-Unis. *A contrario*, les Etats-Unis, eux, sont tout à fait ouverts à l'égard de l'immigration, contrairement aux opinions publiques européennes.

Comment se fait-il que l'Europe ait un tropisme dans sa diversité sur la question de la solidarité sociale ? Cela vient sans doute de l'idée, qui remonte au moins à la Renaissance - les historiens, notamment médiévistes, le font remonter avant - que l'homme doit être maître de la nature, de son destin, mais que pour l'affronter, on ne peut le laisser isolé face au destin et que l'idée de progrès permet d'articuler la question de l'individualisme, de l'humanisme, et la question de progrès collectif, de sorte que les politiques sociales, qui ont émergé dans les pays à la fin du XIXe siècle et qui se sont déployées tout au long du XXe siècle, précèdent, selon moi, les formes économiques que prennent même le capitalisme dans ses différents stades et époques. Le social est donc une modalité de ce que j'appelle l'« imaginaire des peuples », c'est-à-dire la façon dont chaque peuple

« Le social est donc une modalité de ce que j'appelle l' "imaginaire des peuples", c'est-à-dire la façon dont chaque peuple s'approprie le réel au travers d'une mise en perspective de représentations qui conduit ses comportements »

prend les choses d'un point de vue historique, bien évidemment selon les pays, chaque force sociale se déploie. Bismarck, ce n'est pas Beveridge. Mais ce n'est pas Bismarck qui fait l'Allemagne et le modèle social, c'est l'Allemagne qui fait Bismarck. Et c'était un des éléments de ma conversation avec le Président de la République française sur comment il faut parler à Angela Merkel quand on pense devoir réorienter les politiques européennes. On parle à nos amis Allemands à partir de l'imaginaire allemand, qui n'a rien à voir avec l'imaginaire français.

Si l'Allemagne est l'économie la plus compétitive et que, dans les études internationales, c'est le modèle de référence dans le monde – je me réfère à une étude que j'ai mené pour HEC et Ernst & Young, sur l'image de marque des pays – c'est justement parce que l'Allemagne est dans une totale cohérence entre son imaginaire (Qu'est-ce qu'être un Allemand par la capacité collective à affronter des défis communs ?), le mode d'organisation sociale et politique de l'Allemagne et les politiques économique et ce qu'elles ont réussi à constituer en Europe. De sorte que les questions économiques ne sont pas des questions de théorie, mais sont des questions culturelles. Si nos amis allemands ne font rien de leurs excédents, c'est parce qu'ils attendent que les autres pays deviennent des Allemands. Du coup, ne confondons pas le futur et l'avenir. Les questions de théorie ne sont pas de simples questions neutres. Elles sont investies par l'imaginaire des pays, de sorte que l'Allemagne, étant en Europe hégémonique au plan économique et ne pouvant assumer politiquement une volonté d'avoir une suprématie politique, du fait de son passé récent, alors que de facto dans les chancelleries ce sont nos amis allemands qui donnent le « la », attend que nous devenions tous Allemands, ce qui est bien évidemment impossible si on en croit l'histoire. D'autre part, cela nous amènerait vers une politique de déflation.

Donc, premier sujet, selon moi : les politiques sociales ne sont que des modalités d'organisation des sociétés au travers de leur lien social, d'où le paradoxe apparent d'une Europe où le social prévaut, mais des systèmes sociaux et d'organisation sociale qui sont adaptés selon les situations nationales.

« [Il y a] une attente déçue à l'égard de l'Europe, on souhaite qu'elle fonctionne comme un bouclier social dans un monde déstabilisant, au moment où l'Europe, elle, s'engage dans des politiques qui sont des politiques de libre-échange et de libre concurrence »

fait décisif sur la question de représentation de l'avenir. Sous le capitalisme managérial, l'individu pouvait s'encaster dans une représentation collective au travers d'un contrat avec l'entreprise et d'un contrat collectif, d'une cohérence entre le progrès économique, le progrès social, mon initiative individuelle et ma capacité à me projeter dans ma mobilité sociale.

A partir du milieu des années 1990 prévaut l'idée en Europe que demain sera pire, que les générations futures auront une situation plus difficile que soi et surtout, ce n'est pas tant que le chômage

s'approprie le réel au travers d'une mise en perspective de représentations qui conduit ses comportements : mode de penser, mode de croyance, mode de religion, façon de travailler, d'innover et de rechercher. Le social est l'expression de ce qui tient ensemble une société avant même la question du développement économique. Si l'on

prend les choses d'un point de vue historique, bien évidemment selon les pays, chaque force sociale se déploie. Bismarck, ce n'est pas Beveridge. Mais ce n'est pas Bismarck qui fait l'Allemagne et le modèle social, c'est l'Allemagne qui fait Bismarck. Et c'était un des éléments de ma conversation avec le Président de la République française sur comment il faut parler à Angela Merkel quand on pense devoir réorienter les politiques européennes. On parle à nos amis Allemands à partir de l'imaginaire allemand, qui n'a rien à voir avec l'imaginaire français.

Si l'Allemagne est l'économie la plus compétitive et que, dans les études internationales, c'est le modèle de référence dans le monde – je me réfère à une étude que j'ai mené pour HEC et Ernst & Young, sur l'image de marque des pays – c'est justement parce que l'Allemagne est dans une totale cohérence entre son imaginaire (Qu'est-ce qu'être un Allemand par la capacité collective à affronter des défis communs ?), le mode d'organisation sociale et politique de l'Allemagne et les politiques économique et ce qu'elles ont réussi à constituer en Europe. De sorte que les questions économiques ne sont pas des questions de théorie, mais sont des questions culturelles. Si nos amis allemands ne font rien de leurs excédents, c'est parce qu'ils attendent que les autres pays deviennent des Allemands. Du coup, ne confondons pas le futur et l'avenir. Les questions de théorie ne sont pas de simples questions neutres. Elles sont investies par l'imaginaire des pays, de sorte que l'Allemagne, étant en Europe hégémonique au plan économique et ne pouvant assumer politiquement une volonté d'avoir une suprématie politique, du fait de son passé récent, alors que de facto dans les chancelleries ce sont nos amis allemands qui donnent le « la », attend que nous devenions tous Allemands, ce qui est bien évidemment impossible si on en croit l'histoire. D'autre part, cela nous amènerait vers une politique de déflation.

Donc, premier sujet, selon moi : les politiques sociales ne sont que des modalités d'organisation des sociétés au travers de leur lien social, d'où le paradoxe apparent d'une Europe où le social prévaut, mais des systèmes sociaux et d'organisation sociale qui sont adaptés selon les situations nationales.

Deuxièmement, ce que nous connaissons à partir du milieu des années 1990 est un double mécanisme : l'élargissement avec les disparités que cela entraîne et un changement de nature du capitalisme. C'est ce que les économistes appellent le passage du « capitalisme managérial » au « capitalisme patrimonial ». Comme nous le voyons dans les études d'opinions européennes, cet effet a un impact tout à

fait décisif sur la question de représentation de l'avenir. Sous le capitalisme managérial, l'individu pouvait s'encaster dans une représentation collective au travers d'un contrat avec l'entreprise et d'un contrat collectif, d'une cohérence entre le progrès économique, le progrès social, mon initiative individuelle et ma capacité à me projeter dans ma mobilité sociale.

A partir du milieu des années 1990 prévaut l'idée en Europe que demain sera pire, que les générations futures auront une situation plus difficile que soi et surtout, ce n'est pas tant que le chômage

augmente dans les classes moyennes mais que la lisibilité même de ce qui se passe en économie disparaît ; desorte que dans les études, à partir du milieu des années 1990, un tiers des Européens pensent qu'ils peuvent eux-mêmes devenir un jour des exclus, c'est-à-dire des sans domicile fixe ou des chômeurs de longue durée. En France, le taux monte à 55% dès 1994. A l'époque, j'avais fait cette étude pour *La Croix*, la FNARS et un journal de sans-abris et avais pensé que ce n'était pas la peine de poser la question car les gens n'accepteraient jamais au téléphone d'assumer la stigmatisation sociale qui est de dire tout d'abord « oui, j'ai peur ».

« Un point commun à l'ensemble des Européens est que le social ne peut pas être seulement la dérivée de la question économique. »

En définitive, cela entraîne une attente décuplée à l'égard de l'Europe, on souhaite qu'elle fonctionne comme un bouclier social dans un monde déstabilisant, au moment où l'Europe, elle, s'engage dans des politiques qui sont

des politiques de libre-échange et de libre concurrence. Face à cela, les pays réagissent très différemment selon leur identité et leur imaginaire. Certains pays ont les capacités de trouver en eux des ressources : l'Angleterre, l'Allemagne ou en général, les pays protestants. En effet, le protestantisme, la religion, comme le social, n'est selon moi qu'une modalité, mais l'impact de ces phénomènes objectifs est très différent selon les pays. Si nous prenons les études européennes, nous avons beaucoup de points communs avec les Suédois, mais pour des raisons radicalement différentes. Les Suédois sont, avec les Français, ceux pour qui le rapport de l'individu au collectif est le plus individué. Mais la raison est le protestantisme chez les Suédois, où chacun travaille une verticalité dans le rapport au juste, à la foi, à ce qu'est la bonne vie, ce qui entraîne dans toute la société suédoise un entre soi. En France, en revanche, cela passe par l'Etat.

« Le génie européen est de faire du commun avec du divers. »

De ce fait, dans les cartes européennes, à la fois objectives et subjectives, il existe différents modèles sociaux.

On trouve un modèle latin, où la question de la famille, des régions, des cités, comme modes de solidarité, semble se suffire à lui-même. Mais cela induit des inégalités sociales et une pauvreté beaucoup plus importante. Il existe, par ailleurs, un modèle anglo-saxon, un modèle nordique-allemand, etc. Chaque pays réagit par rapport au social en fonction de son histoire propre. Mais un point commun à l'ensemble des Européens est que le social ne peut pas être seulement la dérivée de la question économique.

Je crois que le sujet du social, c'est le sujet de l'Europe. Malheureusement ce sujet n'est pas posé dans son ampleur. Cette idée que ce serait l'économie qui ferait de l'extérieur la compétitivité et l'excellence perdure. Or, je ne le constate pas du tout lorsque je travaille pour de grands groupes. C'est la cohérence entre la culture d'une entreprise, le métier, le chef d'entreprise, ce qu'il porte et la capacité de mettre en mouvement qui fait l'excellence. C'est donc quelque chose qui part de l'intérieur.

Le sujet qui doit être posé maintenant est pourquoi l'Europe décline ? L'Europe décline car personne n'a pensé la place de l'Europe dans le monde à partir du génie européen, qui date maintenant de quelques

« Le sujet est la bonne intrication entre les questions économiques, politiques, sociales et culturelles. »

siècles. Le génie européen est de faire du « commun » avec du « divers ». Or, la gouvernance et les politiques européennes menées ces dernières années font exactement l'inverse.

L'Europe sortira de son déclin quand sera posée la question de « qu'est-ce que l'Europe ? » dans le monde tel qu'il est actuellement. Il faut donc des personnes capables de dire ce qu'il se passe en ce moment dans la mutation du monde. J'insiste sur le mot « mutation », en opposition avec la crise. Ce n'est parce que des gens n'ont pas l'ampleur pour voir la mutation du monde qu'il faut la ramener à la crise. Il faut donc penser ensemble les questions culturelles, sociales et économiques.

Dans un second temps, il faut s'interroger sur ce qui fait le génie européen. C'est simple, il suffit de voir les secteurs dans lesquels l'Europe a reculé depuis 15 ans. Par exemple dans le secteur de la téléphonie,

quand le commissaire européen rencontre son équivalent américain, et que l'Américain dit « mais vous étiez leader dans le secteur, pourquoi avez-vous reculé ? » et que le responsable européen ne dit rien, il y a un problème.

Donc le sujet est la bonne intrication entre les questions économiques, politiques, sociales et culturelles. Il faut donc travailler sérieusement sur les questions suivantes :

« Il faut arrêter de cloisonner les sujets et prendre la question dans son ampleur, en articulant toutes ces dimensions dont nous parlons ici, de sorte que le social ne soit ni une charge, ni une chance. Le social est une modalité d'assemblage comme l'économie. »

- Pourquoi l'Europe décline depuis 15 ans ?
- Est-ce que les politiques et la gouvernance européennes sont adaptées au génie européen ?

Et seulement à partir de ce moment, dire les leviers des d'éventuelles réorientations.

Dans cette affaire, le social n'est évidemment pas déconnecté de l'économie. Nous les Français sommes les spécialistes pour penser que d'un côté il y a le mal, la

finance, et que de l'autre le bien, le social, c'est pour cela que l'économie politique relève de nos amis Anglais. Mais chaque fois qu'il y a un arbitrage, le social passe en dernier. Et au milieu, on trouve l'économie, une sorte de magma où nous n'arrivons pas à distinguer les articulations, les processus de création de valeurs, etc. Je dirais que nous souffrons d'une expertisation, technicisation des rapports au réel. On ne peut pas penser qu'un politologue a seul les réponses pour comprendre ce qu'il se passe en politique, qu'un économiste a seul les réponses pour comprendre ce qu'il se passe en économie ou que quelqu'un qui travaille dans les relations internationales a seul les réponses pour comprendre les relations internationales. Ce qui fait le génie européen, selon nos amis chinois, c'est le fait que dans un endroit aussi petit cohabitent des individus si différents et arrivent à faire des choses ensemble.

Tout près d'ici a été inventée la physique quantique, dans un hôtel de Bruxelles, et cela a réuni une dizaine de physiciens européens, de nationalités différentes. C'est cela le génie européen. Nous avons passés des siècles pour arrêter de guerroyer sans cesse, à trouver des procédures de croyance avec le passage du polythéisme au monothéisme, des procédures artistiques avec notamment la Renaissance. Nous avons inventé cette idée de construction européenne, mais il faut sans cesse partir de ce qui fait notre génie. Nous excellons encore dans tout un tas de secteurs. Il faut arrêter de cloisonner les sujets et prendre la question dans son ampleur, en articulant toutes ces dimensions dont nous parlons ici, de sorte que le social ne soit

« Ce que à quoi nous sommes confrontés en Europe sur le social n'est pas un problème économique mais un problème mental, un problème culturel, une méconnaissance totale de ce qui fait l'humus d'une société. »

ni une charge, ni une chance. Le social est une modalité d'assemblage comme l'économie. Si l'Union a renoncé à dépenser en terme d'investissements et de marchés, c'est parce qu'il y a une panne mentale de nos dirigeants : ils ne voient plus la différence entre la prospective et la stratégie. Si l'Europe doit s'adapter à la mutation du monde, elle

n'a rien à dire et le social n'a plus de raison d'être. Ce que à quoi nous sommes confrontés en Europe sur le social n'est pas un problème économique mais un problème mental, un problème culturel, une méconnaissance totale de ce qui fait l'humus d'une société. Je vous invite donc, dans vos réflexions et interpellations, à décentrer la question du social pour l'insérer dans les questions sociétales, à partir justement de l'idée que le sujet est « comment trouve-t-on des politiques adaptées à l'excellence européenne ? ».

Rôle et place du dialogue social dans la protection sociale

Renate Hornung-Draus – *Directrice des affaires internationales de la Confédération des employeurs allemands – BDA*



Je voudrais commencer mon propos par une parenthèse, puisqu'il y a ici un grand nombre de Français : ce qui me frappe en France, c'est cette référence constante à l'Allemagne. Vous dites que l'Allemagne dicte et impose sa politique à l'Europe. Or, Pervenche Berès vient ici de dire clairement que Jean-Claude Juncker n'était pas le premier choix d'Angela Merkel à la tête de la Commission européenne ; de même, les instruments de type « parapluies financiers » introduits dans la zone Euro n'étaient pas le premier choix de l'Allemagne. Les Allemands n'ont donc pas du tout la perception d'imposer leurs choix.

A l'inverse, je dois dire que les Allemands ont beaucoup de respect et d'admiration pour la France, qui est dotée de beaucoup de points forts que l'Allemagne n'a pas la chance d'avoir. La situation démographique est par exemple nettement meilleure en France, seul pays en Europe avec l'Irlande qui a une démographie positive, alors que l'Allemagne est en déclin depuis de nombreuses années. Les Allemands jaloussent la France pour cela. De même, la France a de grandes entreprises qui sont parmi les leaders mondiaux dans

« Il y a également une explication d'ordre culturelle expliquant pourquoi l'Europe du Nord, l'Allemagne ont attaché une telle importance au sauvetage des banques. »

certaines secteurs et qui sont donc de première importance. Pourquoi alors se concentrer sur ses points faibles plutôt que de miser sur ses points forts pour faire contrepoids ?

Cette parenthèse passée, je reviens à mon sujet qu'est le rôle du dialogue social dans la protection sociale et la solidarité. Cela m'amène au rapport entre l'économique et le social : Monsieur Rozès vient d'expliquer que le social ne peut être la dérivée de l'économique... mais le social sans l'économique ne peut pas non plus marcher. Il y a réellement une interdépendance des deux. C'est pourquoi je voudrais aussi revenir sur ce qu'a dit Pervenche Berès, à savoir que l'Europe aurait sauvé les banques après la crise, mais pas les hommes et la solidarité. Or, lorsqu'on regarde les dépôts dans les banques, on y trouve aussi les fonds de pensions, les fonds d'assurance maladie. Si les banques avaient fait faillite, les organismes de protection sociale seraient-ils toujours en mesure de payer les retraites, les dépenses de maladie ? Ce n'est pas si simple.

Il y a également une explication d'ordre culturelle expliquant pourquoi l'Europe du Nord, l'Allemagne ont attaché une telle importance au sauvetage des banques. Lorsque l'on regarde la culture patrimoniale, on constate que le citoyen allemand et d'Europe du Nord possède très souvent un livret d'épargne, alors que l'on investit davantage dans l'immobilier dans les pays du Sud. L'Allemagne et les pays du Nord ont les taux de propriétaires les plus faibles en Europe. Si les banques avaient fait faillite, cela aurait eu des effets très néfastes sur la solidarité sociale dans les pays nordiques. Il ne faut donc pas oublier cette complexité culturelle qui explique certaines décisions prises en Europe.

Le premier enseignement que l'on tire du dialogue social européen est que chacun a tendance à extrapolier son modèle national. Pour un Danois par exemple, et les systèmes très protestants de

l'Europe du Nord dans leur ensemble, on trouve une telle rigueur et un tel contrôle social que la fraude fiscale est jugée inadmissible. Prenez en contraste la culture en Grèce, qui a vécu pendant des siècles sous l'Empire Ottoman, force impériale occupante contre laquelle les citoyens résistaient en trouvant les moyens pour ne pas payer leurs impôts. Nous avons donc là deux cultures tout à fait différentes dans la manière de concevoir la rigueur fiscale.

« Si Les banques avaient fait faillite, cela aurait eu des effets très néfastes sur La solidarité sociale dans Les pays nordiques. »

Par ailleurs, une étude de Pierre Cahuc, économiste français, soulignait que si l'on devait reproduire le système social danois en France, ce système serait en faillite au bout de seulement six mois. Cela montre également l'importance des différences culturelles dans nos systèmes et qu'il est donc très facile de dire qu'il faut harmoniser le social en Europe, mais que cela est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre.

« Une étude de Pierre Cahuc, économiste français, soulignait que si L'on devait reproduire le système social danois en France, ce système serait en faillite au bout de seulement six mois. »

La situation actuelle doit nous amener à réfléchir à la direction que nous souhaitons prendre concernant l'intégration européenne. La vision qu'avaient la France et l'Allemagne au début des années 1990, lors des années Mitterrand-Kohl, considérant que l'approfondissement était possible en même temps que l'élargissement, n'est peut-être qu'une illusion qui nous a menés dans une situation très difficile, tant socialement, qu'économiquement, culturellement et même politiquement, puisqu'elle met en question l'acceptation par les citoyens du projet européen d'intégration.

Un point reste tout de même très européen, même s'il s'articule de manière différente dans chacun des pays : c'est le rôle du social et celui des partenaires sociaux dans la protection sociale et dans la régulation du marché du travail.

Dans le système bismarckien, la protection sociale est liée à la relation au travail, d'où un rôle primordial pour les partenaires sociaux. Nous voyons dans le même temps que le marché du travail et l'économie évoluent. La réalité qui était à la base de ce système à sa création n'est plus la réalité dominante des hommes et des femmes d'aujourd'hui. La vision du système bismarckien, qui prévoyait une protection sociale attachée au contrat de travail, fonctionnait sur une relation de travail à temps plein, de 15 à 65 ans. Aujourd'hui, nous constatons que les parcours professionnels sont de plus en plus éclatés, avec des situations de chômage, de temps partiels, de transitions sur le marché du travail. Ces situations ne sont pas dues à la mauvaise volonté des patrons, les entreprises elles-mêmes doivent faire face à la mondialisation, au surplus de flexibilité qui leur est demandé dans la production, dans le marché du travail.

Face à ces défis, le rôle des partenaires sociaux est précisément de gérer et faire évoluer conjointement les systèmes de protection sociale pour faciliter les transitions dans le marché du travail. Les modèles traditionnels contiennent un certain nombre de pièges contre les changements qui rendent difficile l'adaptation à la nouvelle réalité économique. Mais il y a également des effets pervers dans ces systèmes qui sont basés sur l'hypothèse d'un emploi à temps plein, tout au long de sa vie, et pour les hommes. D'ailleurs, la dernière réforme du système de retraite en Allemagne, qui a été salué par d'autres pays européens, prévoit que les personnes qui ont cotisé pendant 45 ans peuvent prendre leur retraite à

« La vision du système bismarckien, qui prévoyait une protection sociale attachée au contrat de travail, fonctionnait sur une relation de travail à temps plein, de 15 à 65 ans. »

taux plein dès 63 ans (au lieu de 67 ans). Or, dans cette génération, ce ne sont que les hommes qui possèdent cette biographie, jamais les femmes. Les femmes, avec leurs cotisations aux fonds de retraites, payent donc pour que des hommes reçoivent ce privilège. On ne peut pas considérer cela comme positif.

« La dernière réforme du système de retraite en Allemagne, qui a été salué par d'autres pays européens, prévoit que les personnes qui ont cotisé pendant 45 ans peuvent prendre leur retraite à taux plein dès 63 ans (au lieu de 67 ans). »

Le défi pour les partenaires sociaux aujourd'hui est donc de regarder les évolutions sociales, sociétales aussi (les femmes désormais sur le marché du travail), pour faire évoluer les systèmes de protection sociale et s'adapter aux nouvelles réalités.

Je voudrais également aborder le rapport entre l'économique et la protection sociale :

je pense qu'il y a là un cercle vertueux qui peut s'installer quand la protection sociale améliore la productivité, les chances de trouver un emploi et qu'elle aide les entreprises à devenir compétitives. L'Europe ne peut faire concurrence à la Chine ou à d'autres pays avec des bas salaires et des qualifications très faibles. Il n'y a pas de rapport linéaire des dépenses avec la compétitivité, donc nous devons trouver l'optimum, qui n'est pas forcément le maximum. Le rôle des partenaires sociaux est de trouver cet optimum, qui change au fur et à mesure des grandes mutations économiques, afin de toujours conserver un système équilibré.

Au niveau européen, nous avons constaté la diversité grandissante des réalités économiques et sociales depuis le dernier élargissement. La réponse à apporter est bien plus complexe que de dire simplement qu'il faut harmoniser, car il faudrait pour cela la même base économique. Il n'est pas question d'harmoniser au niveau roumain, mais il est à l'inverse impossible d'harmoniser au niveau danois pour certains pays qui n'ont pas les moyens de payer une telle protection sociale. Il y a donc là une réflexion complexe à mener, tant au niveau social qu'économique.

Le règlement de coordination des systèmes de sécurité sociale (883/04) doit également être bien adapté à la nouvelle réalité, or ce n'est actuellement pas le cas. Cela produit des flux migratoires qui mettent en question la liberté de circulation dans les pays du Nord et qui contribuent à la montée des partis anti-européens. Si l'on veut donc protéger la mobilité, la liberté de circulation, il faut remettre en place des mécanismes de coordination corrects pour faire face aux flux migratoires néfastes qui n'étaient pas prévus et qui sont le résultat de cet élargissement. J'espère donc qu'un bon équilibre sera trouvé dans la révision qui se fera du règlement 883/04 à partir de cet automne.

La libre circulation est une bonne chose et les entreprises allemandes, françaises, anglaises, etc. veulent avoir des ingénieurs de partout en raison d'un manque de main d'œuvre qualifiée dans les métiers techniques. Mais que cela signifie-t-il pour les nouveaux membres qui doivent développer leur économie et qui n'ont pas ces bases ? Depuis l'adhésion de la Pologne, 2,2 millions de

« L'Europe ne peut faire concurrence à la Chine ou à d'autres pays avec des bas salaires et des qualifications très faibles. »

Polonais sont déjà partis, et parmi eux, souvent les plus qualifiés. Ces personnes ne sont alors pas là pour construire l'économie de leur pays. La Lituanie est dans une situation encore plus difficile

: 12,3% des Lituaniens sont partis depuis l'adhésion en 2004. Il y a certes du positif dans le fait que les citoyens européens puissent ainsi se déplacer, mais cela sape les ressources des Lituaniens pour construire l'économie et le social de leur pays. Là aussi, il faut donc regarder le problème en face et aborder ces questions de manière culturelle pour ne pas créer des effets pervers

« Il faut remettre en place des mécanismes de coordination corrects pour faire face aux flux migratoires néfastes qui n'étaient pas prévus et qui sont le résultat de cet élargissement. J'espère donc qu'un bon équilibre sera trouvé dans la révision qui se fera du règlement 883/04 à partir de cet automne. »

du XVIIe siècle n'était pas seulement faites des pays qui constituent l'Europe d'aujourd'hui. D'autres pays autour de nous sont également européens de culture, et peut-être davantage que les Etats-Unis d'aujourd'hui.

qui auront un impact sur la solidarité.

L'interdépendance des cultures, du social et de l'économique est donc réellement un point essentiel auquel il faut réfléchir. Sur les questions géopolitiques précédemment abordées, j'ajouterais que l'Europe doit effectivement trouver son chemin, mais sans oublier que l'Europe du XVIe, du XVIIe siècle n'était pas seulement faites des pays qui constituent l'Europe d'aujourd'hui. D'autres pays autour de nous sont également européens de culture, et peut-être davantage que les Etats-Unis d'aujourd'hui.

Témoignages : Quel Ipse demain ?

Anticipation

Bernard Petit-Jean

Président du Conseil d'orientation de l'Ipse



« L'avenir pour l'Ipse, c'est que nous soyons toujours en capacité de comprendre les enjeux, de les anticiper pour mieux y faire face et de rester un moteur de la solidarité en Europe. »

Synergie

Otto Kaufmann

Vice-Président de l'Ipse, chercheur à l'Institut Max Planck de Munich

« Les Rencontres Ipse font une synergie entre recherche et pratique, avec des assureurs, des universitaires, des chercheurs, un public intéressé savant et sachant. Tout cela donne un cocktail fort intéressant qui n'est pas trop éloigné de la vérité de ce qui se passe en Europe. »



Interpellation

Gabrielle Clotuche

Ancien directeur à la Commission européen, ancien DG de la sécurité sociale belge



« Les interrogations de l'Ipse sont déjà en certains lieux en pleine action, c'est-à-dire qu'on cherche des solutions dans différents endroits d'Europe et on interpelle un peu son passé pour aménager son futur. Ce qui m'a beaucoup plu, c'est que c'est la première fois, que je vois que les syndicalistes se remettent en question et essaient de dépasser la manière dont ils ont eu à travailler. L'Ipse, je crois a fait un bon tournant aujourd'hui en disant qu'on doit s'orienter pour retrouver les valeurs de départs : équité, dignité, démocratie

et aussi, et j'ai particulièrement apprécié, de travailler pour les femmes.

Peut-être qu'un jour effectivement, il faudrait que l'Ipse parle de la protection des femmes en Europe. Ce sont les Africains qui disent que « l'avenir est aux femmes », mais ils doivent l'appliquer aussi. En Europe, on le dit depuis longtemps et on devrait peut-être revenir à cette idée. »

Cohésion

Paul Grasset

Directeur général du groupe de protection sociale français PRO BTP

« L'Ipse a un avenir car c'est un outil qui peut mettre du lien, du ciment entre les opérateurs d'assurance sociétés de personnes, c'est-à-dire les mutualistes et les paritaires. Nous avons pour point commun d'être des sociétés de personnes et non de capitaux et l'Ipse peut fédérer ces éléments de cohésion et de cohérence entre ces deux familles. »



Expansion

José Alberto Pitacas

Directeur de la mutuelle portugaise Montepio Geral



« L'Ipse doit élargir son réseau, son périmètre d'influence et d'action à de nouveaux acteurs et de nouveaux pays dans l'Union européenne. »

Passerelles

Brigitte Lesot

Directeur générale de la mutuelle française CHORUM

« Dans le futur, l'Ipse devra développer, d'une part, la prospective et d'autre part, créer en termes de services plus de passerelles concrètes entre les divers acteurs français et européens. »



Conclusions sur l'avenir de l'Ipse

Jean-Marie Spaeth – *Président de l'Ipse*



Créé il y a maintenant 25 ans, l'institut de la protection sociale fête aujourd'hui son anniversaire, mais le Conseil d'administration a décidé de ne pas en rester là et de se donner les moyens de redéfinir sa stratégie.

À la création de l'Ipse, en 1989, le monde de la protection sociale complémentaire en France comptait deux familles qui ne se parlent pas ou peu. D'une part, les institutions de prévoyance et d'autre part, les mutuelles. Ces deux familles partageaient pourtant des valeurs fondamentales et des objectifs communs : parmi eux, le fait d'être d'abord des structures de protection sociale avant d'être des acteurs d'économie et d'être fondée sur la solidarité et la recherche de l'utilité sociale.

Le rapport Gisserot en France puis la loi Evin et enfin l'impulsion des communautés européennes et les directives d'assurance ont poussé naturellement ces deux familles, intérêt bien compris, à dialoguer et travailler ensemble pour faire valoir et protéger ces valeurs fondamentales de la protection sociale au niveau européen. De cette volonté de rapprochement est ainsi né l'Ipse, le 21 juin 1989.

L'Europe de 1989 était bien différente. La Commission européenne est alors dirigée par Jacques Delors, les communautés européennes ne comptaient que 12 Etats membres. Cette année connaît un des événements les plus importants du XXème siècle, avec l'implosion du bloc de l'est, symbolisée par la chute du mur de Berlin.

25 ans plus tard, force est de constater que beaucoup de choses ont changé. Ces évolutions sont de plusieurs heures. L'Europe compte désormais 28 Etats membres, parmi lesquels un grand nombre de ces républiques d'Europe de l'Est et centrales, passées à l'époque brutalement d'une économie dirigée à une économie de marché et mises en place souvent en l'absence d'instruments de régulation.

Depuis maintenant sept ans, cette Europe s'est embourbée dans une crise économique et sociale dans laquelle elle peine à sortir avec une croissance en berne, un risque de déflation, un chômage culminant à des taux record et une augmentation des inégalités.

Dans le même temps l'Europe s'est éloignée de ses citoyens, à raison d'un fonctionnement compliqué et d'un projet mal compris par les opinions publiques. L'Europe est opaque - L'Europe ne fait plus rêver - l'Europe inspire de plus en plus la défiance. Nos concitoyens adhèrent petit à petit aux thèses populistes qui sont pourtant une impasse.

Dans le champ de la protection sociale, là aussi les choses ont changé. Les institutions qui relèvent du code de la mutualité et du code de la sécurité sociale en France sont depuis plusieurs années dans une dynamique de regroupement et de fusion. 13 groupes de protection sociale regroupent les 55 Caisses Agirc et les 110 caisses Arrco. Côté mutuelles de santé, 500 à 600 aujourd'hui contre les 6000 entités d'il y a 25 ans.

Autant le regroupement des caisses de retraite complémentaire correspondait à une philosophie, un régime unique pour tous les salariés du privé, une gestion unique pour les cadres et

les non-cadres ; autant en matière de santé prévoyance, aucune philosophie perceptible par les assurés sociaux. L'assurance santé complémentaire devenant un marché comme un autre. La concurrence se voit de plus en plus effrénée entre ces sociétés de personnes avec d'autres opérateurs tels que les compagnies d'assurances et les banques. Les frontières sont devenues totalement poreuses entre les opérateurs de santé de prévoyance d'assurance sous toutes leurs formes d'épargne.

« La force de L'Ipse réside dans sa capacité à être un cercle d'échange, de dialogue et de réflexion pour les sociétés de personnes agissant dans le champ de la protection sociale basée sur les valeurs de solidarité et d'utilité sociale. L'Ipse doit donc rester un réseau soudé et solidaire où se retrouvent Les acteurs de la protection sociale »

Au vu de cet environnement européen changeant et de sa base adhérente en pleine mutation, l'Ipse ne pouvait pas faire le choix de l'inertie. Un travail de redéfinition a été mené avec ses adhérents, ses partenaires, épaulés par un cabinet externe.

Il ressort de ces premiers échanges que la force de l'Ipse réside dans sa capacité à être un cercle d'échange, de dialogue et de réflexion pour les sociétés de personnes agissant dans le champ de

la protection sociale basée sur les valeurs de solidarité et d'utilité sociale. L'Ipse doit donc rester un réseau soudé et solidaire où se retrouvent les acteurs de la protection sociale afin de mener des réflexions prospectives autour des valeurs thématiques qui les rassemblent.

Si l'on ne remet donc pas en cause cette plate-forme d'échange et de réflexion Ipse, quelle doit être pour autant son action et sa place dans cette Europe en crise de proximité et de légitimité ?

La protection sociale, corps de métier des adhérents Ipse est, il convient de le rappeler, une compétence des Etats membres pour laquelle l'Union européenne ne fait que soutenir et compléter les politiques nationales. Cette absence de compétences européennes et d'harmonisation s'illustre par des minimas sociaux extrêmement divers en fonction des Etats membres. La diversité de ces systèmes en Europe n'a d'égale que la situation sociale tout aussi diverse en fonction des

« Face à La stagnation économique - ou déséquilibrée entre les différents pays - et face à La montée des partis europhobes et populistes, L'Union européenne ne peut se passer d'une stratégie de développement ambitieuse de sa dimension sociale et d'une protection sociale fondée sur La solidarité. »

pays, actuellement exacerbée par la crise et les politiques de rigueur budgétaire aux conséquences parfois désastreuses en terme d'inégalités et de montée de la pauvreté.

Dans cette Union européenne composée de modèles sociaux très hétérogène et une faible capacité d'action sur les questions

de protection sociale, comment l'Ipse peut-il donc participer à la construction de l'Europe plus sociale ? Doit-il via ses adhérents exporter le modèle hexagonal de protection sociale clé en main au travers de l'Europe ? Certainement pas.

L'Europe se cherche. La fin de la décennie va vraisemblablement être marquée par des évolutions et cela, dans de multiples domaines, et particulièrement dans le domaine de l'harmonisation fiscale et sociale. Les débats qui commencent à émerger sur des nouveaux projets comme celui de l'assurance chômage européen ou le revenu minimum européen, montre bien que face à la stagnation économique - ou déséquilibrée entre les différents pays - et face à la montée des partis europhobes et populistes, l'Union européenne ne peut se passer d'une stratégie de développement ambitieuse de sa dimension sociale et d'une protection sociale fondée sur la solidarité.

La solidarité ce n'est pas de l'angélisme. La solidarité est la base de nos systèmes de sécurité

sociale fondée après la seconde guerre mondiale en Europe qu'elle soit d'inspiration bismarckienne ou Beveridgienne. Plus qu'une valeur, la solidarité est une condition nécessaire au bon fonctionnement de nos sociétés menacée par l'hyper individualisme, un outil de cohésion qui permet de réduire les inégalités entre les riches et les pauvres, les jeunes et les vieux, les actifs et les inactifs. Sans cohésion, la société est fragile, le développement économique est faible. Au-delà de la morale et des bons sentiments, la solidarité est une question de survie pour nos sociétés et notre protection sociale est un de ses vecteurs.

« Au-delà de la morale et des bons sentiments, la solidarité est une question de survie pour nos sociétés et notre protection sociale est un de ses vecteurs. »

En réunissant les sociétés de personnes de la protection sociale, l'Ipse peut effectivement être une de ces voix pour ce projet.

Le modèle français de sociétés de personnes a sa propre culture : la mutualité forge ses origines au 17^{ème} siècle et avec la loi de 1850 sur les sociétés de secours mutuel, et cela sur la conception d'homme libre qui organise collectivement les conditions de la sécurité face au risque de maladie et d'incapacité de travail. Un peu plus tard dans le courant du XIX^{ème} siècle, l'ère industrielle avec la constitution des grandes entreprises a vu la naissance d'organismes paritaires qui sont bâtis aussi sur l'idée de l'organisation collective d'une protection sociale sur la base d'un droit pour les travailleurs à déterminer et à négocier collectivement leurs conditions de travail. Il faut donc comprendre que chaque pays a également sa propre histoire sa propre culture de la construction de la protection sociale, et ses propres acteurs institutionnels aussi.

L'Ipse dans ce cadre complexe, c'est donc à la fois une plate-forme d'échange et de réflexion pour les différentes familles de la protection sociale solidaire sans jamais oublier le rôle du régime de base de la sécurité sociale, et à la fois une voix pour promouvoir la dimension sociale de la construction de l'Eu-

« L'Ipse dans ce cadre complexe, c'est donc à la fois une plate-forme d'échange et de réflexion pour les différentes familles de la protection sociale solidaire sans jamais oublier le rôle du régime de base de la sécurité sociale, et à la fois une voix pour promouvoir la dimension sociale de la construction de l'Europe. »

rope. De fait l'Ipse ne doit pas être un prestataire de service pur et dur pour ses adhérents, ni devenir uniquement une structure de lobbying. Il doit être les deux en étant une interface entre ses adhérents et L'Europe, en quelque sorte le département Europe commun de ses adhérents. Son rôle est à la fois celui d'un éclaireur dans l'espace social européen, qui apporte de l'information et de la matière à réflexion, à l'échange

pour ses adhérents afin de favoriser la prise de conscience ; à la fois celui de porte-étendard des valeurs des familles de la protection sociale solidaire et d'apporter sa contribution, son savoir-faire à la construction d'une Europe plus sociale plus solidaire et plus équilibrée.

Les modèles ne sont pas exportables. En revanche, nous pouvons partager et promouvoir nos valeurs fondamentales, nos pratiques. Tous les modèles en Europe ont à donner et à apprendre pour mieux traiter certains enjeux et parfaire les systèmes. Il convient donc de travailler ensemble car tous les systèmes en Europe ont de nombreux sujets en commun : les enjeux démographiques, les problèmes de vieillissement, la prise en charge des pathologies, la place des partenaires sociaux, la libre circulation des personnes et la libre circulation des patients, la liste est encore longue.

Bien que comptant majoritairement des adhérents français, l'Ipse doit donc promouvoir faciliter ses

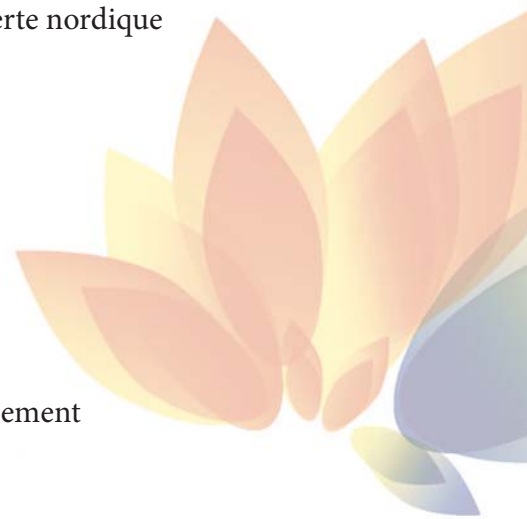
travaux bilatéraux ou multilatéraux avec les institutions, organisations de protection sociale des autres Etats membres.

À partir de ces valeurs, de ces ambitions, de ces lignes directrices, tous les membres de l'Ipse, sous l'impulsion de son conseil administration, vont mettre noir sur blanc son plan d'action, son plan stratégique d'acteur de la construction sociale de l'Europe, particulièrement de l'approfondissement de la construction de la protection sociale de l'Europe et cela, pour ses 25 prochaines années.



Table des sigles et acronymes

Agirc	Association générale des institutions de retraite des cadres
Arrco	Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés
BDA	Confédération des employeurs allemands
BIT	Bureau international du travail
CES/Etuc	Confédération européenne des syndicats / European Trade Union Confederation
CESE	Comité économique et social européen
CIPS	Caisse interprofessionnelle paritaire des salariés (désormais Malakoff Médéric)
CNAMTS	Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés
CNAVTS	Caisse nationale de l'assurance vieillesse des travailleurs salariés
CNRO	Caisse nationale de retraite des ouvriers du bâtiment et des travaux publics (désormais PRO BTP)
DG	Directeur général
ECR	Groupe des conservateurs et des réformateurs européens
EFD	Groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe
FMI	Fonds monétaire international
GUE-NGL	Groupe de la gauche unitaire européenne – Gauche verte nordique
IPSE	Institut de la protection sociale européenne
LTRO	Long term refinancing operations
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PAC	Politique agricole commune
PPE	Parti populaire européen
S&D	Groupe Socialistes & Démocrates
TTIP	Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement
TTP	Partenariat trans-pacifique
UE	Union européenne
UKIP	Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (United Kingdom Independence Party)



Liste des participants

AFONSO Kannishia
ALBERT André
ASSAF Robert
BALLUE Maurice
BARBERET Noëlle
BARBIER Cécile
BARTHELEMY Jacques
BARTHEN Sylvie
BEAUCHESNE Cannelle
BEGUE Caroline
BERES Pervenche
BERNARD Frédéric
BIZOUERNE Serge
BOBICHON Jean-Pierre
BODAYA Hellem
BOIVIN-CHAMPEAUX
BOUCHER Dominique
BOUKRIS Armand
BOULAT Jean-François
BOURDANEL Bertrand
CABANNES Martine
CAMARD Lilianne
CHENOT Alain
CHOTARD Françoise
CLENET-LECUYER Frédérique
CLOTUCHE Gabrielle
COLAS Hervé
COLL Alain
COLLOWALD Paul
DALAINE Anne
De KERSABIEC Jean-Hubert
DEFRAIGNE Pierre
DELAGRANGE Michèle
DELICOURT Patrick
DEROO Jacques
DEROO Véronique
DESOINDRE Eric
DOURNEL Emmanuelle
DUPONT Daniel
EMERIAU Arnaud
FEDERKEIL-GIROUX Cornélia
FLUHR Jean-Claude
FREY Jean-Claude
FUCHS Miroslav
GARDE Jean-Luc
GARNIER Emmanuel
GAUDIN Jocelyne
GILLIBERT Pierre
GILLOT Danielle
GIOVANNUZZI David
GRANDJEAN Laurence
GRASSET Paul
HIGONNET Julie
HOCK Catherine
HORNUNG-DRAUS Renate
IANNUCCI Diane
JAGER François
JARRY Christian
KAUFMANN Otto
LAMARCQ Corinne
LAURETTE Philippe
LEBLANC Nicolas
LEBRETON Christian
LECONTE Jean-Yves
LESOT Brigitte
LEWALLE Henri
LOREAL Simon
LOURDELLE Henri
MALOSSE Henri
MASSOT Frédéric
MERGIER Alain
MOREAU Jacques
PEREIRA PITACAS José Alberto
PETITJEAN Alain
PETIT-JEAN Bernard
PINGLIN Philippe
POIFFAIT Nicole
PROUTEAU Jean-Marie
RAMBAUD Eric
ROZES Stéphane
RUIZ Sophie
SMEETS Marcel J.G.
SOAREZ Pedro
SPAETH Jean-Marie
STEFF Pierre
STOKKINK Denis
SUCHEL Joseph
TOP Yücel
TROGRILIC Jean-François
VIALLET Jacques

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25^e Anniversaire Ipse

Protection sociale et économie de marché en Europe : quelle place pour la solidarité ?

L'Institut de la protection sociale européenne – Ipse a célébré son 25^{ème} anniversaire à l'occasion d'un événement-conférence qui s'est tenu le 26 septembre dernier au Comité économique et social européen (CESE), à Bruxelles.

Dans un contexte marqué notamment par le renouvellement des institutions européennes, l'Ipse a axé sa matinée d'interventions autour de la thématique de la solidarité dans la protection sociale, élément clé de l'économie européenne. Ce thème a été développé sous l'angle économique, géopolitique, social, et sociétal.

Des riches débats et interventions est ressorti le constat que l'Europe régresse en raison de nombreux déséquilibres dans son fonctionnement qui créent notamment une montée des partis europhobes. L'Europe peut toutefois retrouver une place et un rôle politique de première importance dans le monde : cela ne se fera que grâce à une meilleure articulation des questions économiques, sociales mais aussi culturelles de chacun de ses Etats membres, qui sont les modalités d'assemblage d'une politique générale et qui doivent être considérées les unes par rapport aux autres. Ce n'est qu'une fois ce travail effectué que pourra émerger une réelle solidarité, tant au niveau des Etats membres qu'au niveau de l'Union européenne.

Cette matinée a par ailleurs été l'occasion d'aborder l'avenir de l'Ipse. Tout en restant une plateforme d'échange et de réflexion dédiée à la protection sociale solidaire au niveau européen, l'Ipse engage actuellement des travaux pour mieux s'adapter aux exigences d'un environnement changeant tant au niveau européen, qu'au niveau de la protection sociale.

Avec les interventions de : **Henri Malosse** (*Président du CESE*), **Jean-Marie Spaeth** (*Président de l'Ipse*), **Pervenche Berès** (*Députée européenne S&D*), **Dominique Boucher** (*Délégué général de l'Ipse*), **Pierre Defraigne** (*Directeur exécutif de la fondation de Madariaga - Collège d'Europe*), **Stéphane Rozès** (*Président de Cap, enseignant à Sciences-Po et Hec*), **Renate Hornung-Draus** (*Directrice des affaires internationales de la Confédération des employeurs allemands – BDA*).

Contact presse : **Simon Loréal**, *Adjoint au Délégué général*
m@il : simon.loreal@euroipse.org ; tél. : 01 40 37 13 88



institut de la **p**rotection **S**ociale **e**uropéenne

Ipse Paris : 92, Boulevard de Magenta - 75010 Paris - Tél. +33 1 40 37 13 88 - Fax : +33 1 40 36 07 65
Ipse Bruxelles : Square Gutenberg, 8 / B-1000 BRUXELLES - Tél : +32/2.280.44.82 - Fax : +32/2.230.50 07

europesociale@euroipse.org - www.euroipse.org

